



Le Boutillon de la Mérine

N° 56 novembre - décembre 2017



Comme vous le savez, le Boutillon a été récompensé par l'Académie de Saintonge. Merci à tous les lecteurs qui nous soutiennent : ils étaient 51 880 à se connecter au numéro 55. Merci également à tous ceux qui nous envoient des textes de qualité, qui font vivre notre journal. Un remerciement particulier à Jean-Claude Lucazeau, qui nous délivre à chaque numéro un dessin inédit, à Charly Grenon, la mémoire de la Saintonge, ma « caution magique », qui vérifie tous les articles proposés et apporte sa touche personnelle, et à notre webmaster Benjamin, qui a la charge de la gestion du site et de la diffusion du journal.

Pour ce numéro 56, vous avez droit à des textes en français et en patois. Et à de nombreuses vidéos : je vous recommande l'interview de Charly Grenon, sur « l'assassin de la pleine lune », notre histoire de grammaire saintongaise, six vidéos de patoisants, et enfin celle sur les textes libertins de Pierre Dumousseau et ses complices.

Bonne lecture.

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>

Je rappelle, pour ceux qui s'intéressent à Goulebenéze, que six numéros spéciaux sur le grand Saintongeais, avec chansons et vidéos, peuvent être consultés sur le site.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



Sommaire

	Pages
La petite bâtarde d'Azac	Pierre Péronneau (Maït' Piârre) 3
Encore un jour au paradis	Cécile Négret 7
Nostalgie ferroviaire	Pierre Bruneaud (Le Chétit) 8
Pierre-Abraham Jônain	Ramon Rodriguez 9
Pour qui sonne le glas	André Raix 11
Charly Grenon raconte : l'assassin de la pleine lune (Vidéo)	Charly Grenon (Maït' Gueurnon) 11
Le fantôme et sa nuit de noce	Jean-Bernard Papi 12
La légende du pineau	Odette Comandon 15
Le patoué	Babeth Micheau 15
Le coin des fines goules	Pierre Péronneau (Maït' Piârre) 16
Grammaire saintongeaise : Le pronom neutre o, o-l', ou (Vidéo)	Michèle, René et Pierre 17
Des nouvelles du pays (Vidéo)	Benjamin Péronneau 19
Les patoisants d'aneut (Vidéos)	Pierre Péronneau (Maït' Piârre) 20
Bien faire et laisser braire !	Pierre Péronneau (Maït' Piârre) 20
Kétoukolé	Jhoël 21
A propos du Boutillon spécial « Yves, schiffer sur le Rhin »	Pierre Péronneau (Maït' Piârre) 22
Thieûq' dates à r'teni	23
Libertins, libertines	Pierre Dumousseau, Rémy Ribot, Benjamin Ribot 24
Nos lecteurs nous écrivent	Pierre Péronneau (Maït' Piârre) 24

La petite bâtarde d'Azac Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Vous allez certainement vous demander pour quelle raison je vous raconte l'histoire d'une petite fille née en 1673 de père inconnu dans le village d'Azac, entre Authon et Migron, dans le Pays-bas charentais ? Tout simplement parce qu'elle est une ancêtre de mon grand-père Évariste Poitevin, plus connu sous le nom de Goulebenéze, donc elle fait

partie de ma généalogie. Je ne pense pas que Goulebenéze ait eu connaissance de cette anecdote, qui l'aurait certainement amusé. Ne dit-on pas que les bâtards sont des enfants de l'amour ? J'ignore si c'est le cas ici, vous allez en juger.

Le baptême de la petite bâtarde

Nous sommes donc à la fin du 17^{ème} siècle, sous le règne de Louis XIV. Voici le point de départ de mon histoire. En cherchant dans les registres paroissiaux d'Authon, j'ai trouvé une naissance :

« Le 20 juin 1673 a été baptisée sur les fonts de cette église, en la présence de Monsieur le curé de Migron, Française, née le 18 dudit mois, fille naturelle d'un père inconnu et de Jacqueline Terrière, domiciliée au village d'Azac, paroisse de Migron. Parrain Jacques Couprie, marchand,

marraine Françoise Léger, du présent bourg, qui a déclaré ne savoir signer, dont enquis et interpellée par moi

Poullin, curé d'Authon ».

La mère, Jacqueline Terrière *, est née vers 1647 et a donc 25 ou 26 ans au moment de la naissance. Je ne l'ai pas retrouvée dans les registres paroissiaux, je ne sais donc pas qui sont ses parents. Au moment du baptême, le nom du père n'est pas indiqué, mais je suis certain que dans la famille on le connaissait.

Cette naissance pose deux questions. Pourquoi Française n'a-t-elle pas été baptisée à Migron, paroisse à laquelle était rattaché le village d'Azac ? Enfin, la présence de deux curés, celui d'Authon et celui de Migron, pour le baptême d'une petite bâtarde, cela n'est pas courant. Cela n'a pas de sens, dans la mesure où la maman, Jacqueline, n'est qu'une petite roturière qui ne sait ni lire ni écrire, comme la plupart des habitants de la campagne à cette époque.

Une telle « dérogation » n'a pu être accordée que par une décision venant des Seigneurs d'Authon.

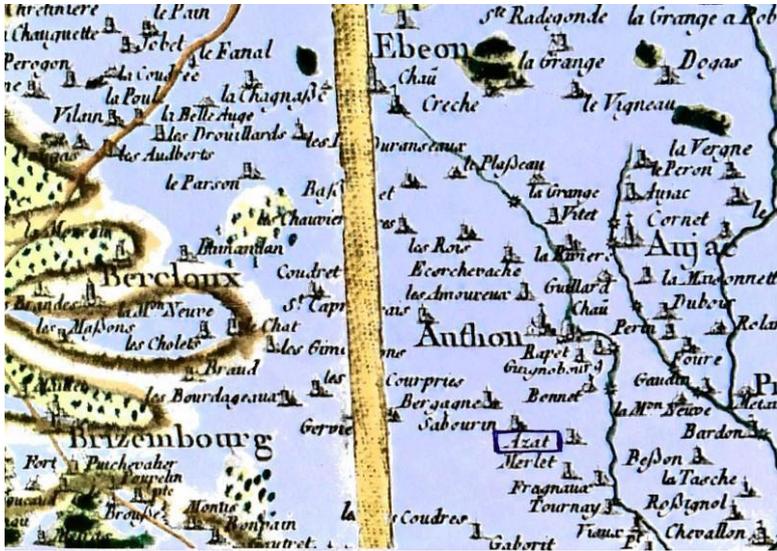
Les Seigneurs d'Authon

Je vous ai déjà parlé du village d'Authon, dans mon article paru dans le Boutillon n° 55 relatif à la bagarre, pendant la Révolution française, pour la conquête de la mairie de Saint-Jean d'Angély, bagarre dans laquelle était impliqué Claude-Alexandre Normand d'Authon.

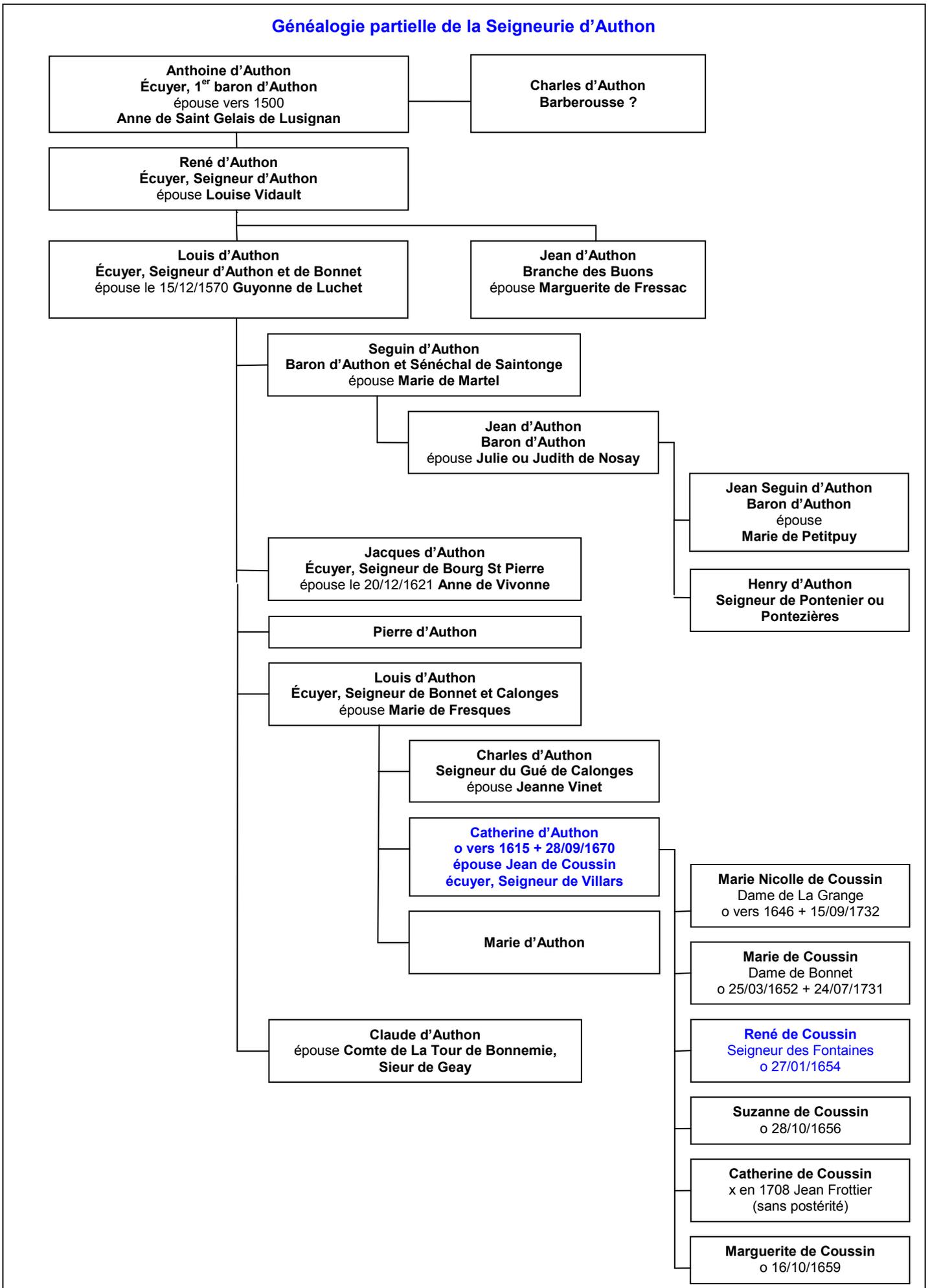
Authon est, sous l'Ancien régime, une puissante Seigneurie remontant à des temps très anciens : on trouve un Seguin d'Authon qui, en 1146, participa à la deuxième Croisade avec le Roi de France Louis VII et Aliénor d'Aquitaine. Cette Seigneurie est devenue au début du 16^{ème} siècle une baronnie ayant des terres et des salines jusque dans l'île d'Oléron. Les Seigneurs d'Authon avaient droit de haute et basse justice, et de fourches patibulaires à trois piliers.

Page suivante figure une partie de la généalogie de cette famille. Il est difficile de les débusquer dans les registres paroissiaux, les Seigneurs d'Authon. S'ils naissent, s'ils se marient et s'ils meurent, cela n'apparaît pas dans les documents de l'église. Ils avaient leur propre chapelle et certainement leurs propres registres. Et ils ont leur sépulture dans l'église. J'ai simplement trouvé une note du curé, datée du 12 janvier 1663, indiquant que « Madame d'Authon est accouchée d'un beau garçon et que l'enfant a reçu l'eau du curé d'Aujac » : il s'agit du baptême d'Anthoine, l'un des enfants de Jean Seguin d'Authon, descendant de la branche aînée, et Marie de Petitpuy, qui demeurent au château lors de la naissance de Françoise Terrière.

* Il existe de nos jours une famille Terrière vivant à Azac.



Généalogie partielle de la Seigneurie d'Authon



Le château dans sa forme actuelle aurait été construit par le grand-père de Jean Seguin, Seguin d'Authon, époux de Marie de Martel. C'est l'aîné de la famille qui en hérite et qui y vit, c'est lui le Baron. Parmi les autres branches, on trouve des Authon des Buons (venant d'Ébuon, nom du village d'Ébéon à cette époque), des Authon de Bourg Saint Pierre et des Authon de Calonges (ou Chalonge ou Coulonge).

Dans la famille d'Authon court également une histoire au sujet d'un aventurier, le célèbre pirate Barberousse, qui écuma les mers à la fin du 15^{ème} siècle et au début du 16^{ème}, et devint roi d'Alger en 1518. Thierry Debussy, propriétaire actuel du château, pense qu'il pourrait être Charles, frère cadet d'Anthoine premier baron d'Authon.

Dire qu'on ne retrouve pas les Seigneurs d'Authon dans les registres paroissiaux n'est pas tout à fait exact. Ils sont souvent parrains ou marraines d'enfants de la paroisse, nés dans leur domesticité ou en dehors, même lorsqu'ils sont illégitimes (sauf pour la petite Françoise). Ainsi en 1637 Charles, fils de Monsieur de Calonges, devient parrain de Françoise Blanchon, dont les parents étaient domestiques au logis de Bonnet. En 1665 pour le baptême de Jacques, né de parents inconnus, c'est la sœur de Charles, Catherine, qui est la marraine, le parrain étant René d'Authon, fils de Jacques et Anne de Vivonne. Quant à Marie de Petitpuy, Dame d'Authon, elle est marraine en 1660 de Marie Roche.

Qui, parmi tous ces nobles Seigneurs, est impliqué dans la naissance et le baptême de la petite Françoise Terrière ? Qui est le père de l'enfant ?

Le père de la petite bâtarde est ...

C'est vingt ans après la naissance de Françoise, lors de son mariage, que nous apprenons le nom de son père. Voici ce qu'indique le curé Grimault, à la date du 6 juillet 1693 :

« Le sixième de juillet 1693 ont été épousés après les trois proclamations de bans, vu le certificat de Monsieur le curé de Berclou datté du jour d'hier, Jacques Poitevin, fils de Jean Poitevin et Marie Rousseau de la paroisse de Berclou d'une part, et Françoise Terrière, fille naturelle de défunts Messire René de Coussin, chevalier, Seigneur des Fontaines et de Jacquette Terrière, en présence des parents et amis et des parties, et de Thomas Rullier (le sacristain), René Benoit, Pierre Geay, Jean Guignedon, Pierre Douillard, et autres, qui ont avec les parties et parents déclaré ne savoir signer. De ce enquis, René Grimault, prieur, curé d'Authon ».

Le père est René de Coussin, fils de Jean de Coussin et de Catherine d'Authon. Cela signifie que l'enfant a été reconnue. Elle est fille naturelle mais est toujours illégitime : elle ne pourra pas hériter. Les deux parents sont décédés au moment du mariage : Jacquette le 18 avril 1692 et René à une date inconnue.

Nous n'avons aucune information sur la famille de Coussin (ou Coussin ou Cousin). L'époux de Catherine, Jean de Coussin est dit Seigneur de Villars : il s'agit probablement de Villars les Bois, situé à quelques lieues de la paroisse d'Authon. Malheureusement les registres paroissiaux de cette commune ne contiennent que l'année 1684 et sans transition passent à l'année 1735.

Dans les registres paroissiaux d'Authon, j'ai retrouvé plusieurs de Coussin (ou de Cousin) parrains, mais le curé n'a pas donné de renseignements précis, de ce fait je ne sais pas quel est leur lien de parenté avec l'époux de Catherine d'Authon : Noble homme Charles-Jozias de Cousin, parrain en 1656, Charles Coussin, parrain en 1659 pour le baptême de Marguerite de Coussin.

La famille vit au logis de Bonnet, dont le père de Catherine, Louis d'Authon, Seigneur de Calonges, a hérité. C'est certainement lui qui a fait édifier une grande partie du logis, qui porte sur un porche le millésime 1616. Le fief de Bonnet devait rendre hommage aux barons d'Authon.

Bonnet est situé à un kilomètre environ du château, sur un canal creusé par les Hollandais pour assécher les marais et construire des moulins, le Dandelot. On y trouve le moulin de Bonnet, celui de Guignebourg, et enfin le moulin du château, appelé moulin portier ou moulin d'Authon.

Le couple Jean de Coussin-Catherine d'Authon eut six enfants nés à Bonnet, cinq filles et un garçon. Seule Catherine se maria, mais n'eut pas de postérité. La lignée s'éteignit à la mort de Marie-Nicolle, en 1732.

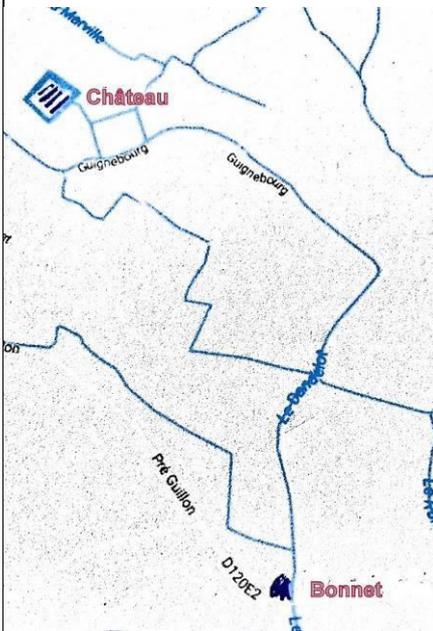
René, le seul garçon, naquit le 27 janvier 1654. Mais curieusement il ne fut baptisé que trois ans plus tard, le 11 mai 1657, en même temps que sa sœur

Suzanne. La famille était peut-être protestante, et dut se soumettre au baptême pour ne pas perdre ses biens : mais rien ne vient confirmer cette hypothèse.

Pour René, le parrain fut René d'Authon seigneur de Bourg Saint Pierre (fils de Jacques d'Authon et Anne de Vivonne) et la marraine Claire de La Tour, fille du seigneur de Bonnemie. Et pour Suzanne : Charles de Montis, fils du seigneur de Bois Bellet, et Suzanne de La Tour de Bonnemie (le château de Bonnemie est dans l'île d'Oléron).

René de Coussin est Seigneur des Fontaines. Reste à savoir de quelles Fontaines il s'agit, car il y a dans la noblesse de Saintonge plusieurs Seigneurs des Fontaines, notamment chez les Polignac, ainsi que le révèle le site « Histoire-passion » de Pierre Collenot. Pour René de Coussin, il pourrait s'agir des Fontaines d'Asnières-la-Giraud.

Le domaine des Fontaines d'Asnières est attesté depuis le tout début du 15^e siècle, en 1409, lorsqu'il appartient aux Méhée. Cette terre relevait, comme ses voisines, du château de Taillebourg.



Au siècle suivant, en 1506, c'est Jean Gaillard qui en fait l'acquisition et qui devient seigneur des Fontaines. Acquisée à la fin du 16^e siècle par Nicolas de La Tour, elle est vendue en 1619, par son fils, aux de La Grange. Or Marie-Nicolle de Coussin, sœur de René, est Dame de La Grange. Est-ce une coïncidence ?

Enfin un dernier point : le marié, époux de Françoise, est un jeune homme de Bercloux, Jacques Poitevin. Il est un maillon de la lignée qui conduit, en ligne directe, au célèbre Goulebenéze.

Le scenario possible



Le logis et le moulin de Bonnet, sur le Dandelot

Il y a, dans cette histoire, beaucoup de questions et peu de réponses. Il faut donc faire appel à l'imagination. Je vous propose, amis lecteurs, un scenario qui me plait bien. Je sais que vous pourrez difficilement me prouver que j'ai tort. Par contre, si vous en trouvez un meilleur, n'hésitez pas à me le faire connaître. Voici ce que je crois.

Jacquette Terrière fait partie du personnel du logis de Bonnet. René de Coussin est le seul mâle au milieu de cette famille de filles. Les parents sont décédés, c'est donc Marie, Dame de Bonnet, qui dirige la maisonnée. Jacquette a été séduite par le jeune René, à moins qu'il l'ait forcée : là-dessus, je ne prendrai pas position. Toujours-est-il qu'elle tomba enceinte, ce qui dut causer un grand émoi chez les sœurs de Coussin.

Dans un premier temps, l'enfant ne fut pas reconnue. Peut-être y eut-il des tensions entre le frère et les sœurs qui étaient, paraît-il, de bonnes âmes. De guerre lasse, devant l'insistance des filles, René reconnut Françoise. Jacquette continua à travailler à Bonnet, et

Françoise fut prise en charge par ses « tantes de Coussin ».

Un beau jour, arriva à Bonnet, en provenance de Bercloux, un jeune homme qui voulait apprendre le métier de meunier, comme ses frères Jean et Nicolas. Il s'appelait Jacques Poitevin. Le curé a même indiqué le nom de ses parents : Jean Poitevin et Marie Rousseau. Jacques fit son apprentissage, fut garçon meunier puis meunier. Il fréquenta la jeune Françoise et ils se marièrent : elle avait vingt ans et lui vingt-cinq.

Certains historiens rigoureux vont me dire que mon scenario est un peu « tiré par les cheveux ». Ils ont certainement raison, alors restons-en aux faits : Jacques Poitevin, meunier au moulin de Bonnet, et ancêtre de Goulebenéze, épousa Françoise Terrière, la petite bâtarde d'Azac.

Épilogue

À la mort de Charles d'Authon, Seigneur du Gué de Calonges, ses deux sœurs, Catherine et Marie, se partagèrent la succession. Puis le logis de Bonnet passa entre les mains de Marie de Coussin.

Jacques Poitevin et Françoise Terrière eurent quatre enfants : Nicolas, qui mourut en bas âge, Jean, Marie et Françoise.

Le 5 mai 1703, Jacques Poitevin décéda. Voici ce qu'indique le registre paroissial :

« Aujourd'hui cinquième de mai 1703, est décédé Jacques Poytevin, meusnier, âgé de 36 ou 37 ans, enterré dans le cimetière d'Othon (sic) après avoir reçu les sacrements de notre mère sainte l'Église. Lorangeau, curé d'Othon ».

Cinq ans après la mort de son époux, le 4 novembre 1708, Françoise se remaria avec un nommé François Contant, de la paroisse du Seure. Elle avait trente-cinq ans. Un contrat de mariage fut signé devant Maître Jean Jobet, notaire à Migron. Son fils, Jean, avait onze ans. Il avait déjà commencé à se former au métier de meunier, et avait appris à lire et à écrire ... et à compter. Il se constitua en effet une belle fortune, et commença à acheter, les uns après les autres, les moulins d'Authon et d'Aujac, ainsi que les terres avoisinantes qu'il donna en fermage. Il se maria en 1725 à Aujac avec une fille de meuniers, Louise Contant, en présence d'un nombre important de personnes de la bonne société d'Aujac et d'Authon, ce qui montre qu'il avait atteint une certaine notoriété : on l'appelait Maître Jean Poitevin.

Lorsqu'il mourut, en 1779, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'église, les curés d'Authon, Aujac et Migron célébrèrent la messe, en présence d'une foule considérable. C'est son fils Jacques qui prit la succession.

Pendant ce temps, en 1731 Marie de Coussin, la bonne dame de Bonnet, mourut à l'âge de 84 ans. Elle fut enterrée « dans le cœur de l'église ». C'est le prieur de Villars, Monsieur Savarit, qui célébra la cérémonie, en présence des curés d'Ébéon, Aujac, Migron et Burie. C'est une cousine de Marie de Coussin, Jeanne d'Authon de Bourg Saint Pierre, qui hérita de Bonnet.

Vers 1780 le domaine (le fief et le moulin) fut vendu à Jacques Poitevin, fils de Jean et petit-fils de la petite bâtarde. Jacques Poitevin se fit appeler « Seigneur de Bonnet », ce qui ne l'empêcha pas de participer à la rédaction du cahier de doléances de la commune d'Authon, et de faire partie des délégués chargés de nommer, à Saint-Jean d'Angély, les membres du Tiers État. Il devint maire de la commune et continua à accroître la fortune familiale.

Et la petite bâtarde, que devint-elle ? Compte tenu des lacunes dans les registres paroissiaux, j'ai perdu sa trace. Si quelqu'un la retrouve, au détour d'une recherche généalogique, j'aimerais bien qu'il me le fasse savoir.

Encore un jour au paradis

Cécile Négret

Ce texte reçut le premier prix Henry Montarras aux jeux floraux de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis, en octobre 2017. Rappelons que Cécile est l'arrière petite fille d'Alexandre Négret, plus connu sous le nom de Jhustin Kiodomir.

Grand-père Alex, horticulteur et maraîcher, disposait d'un jardin merveilleux, garni d'une incommensurable variété de fleurs, de légumes et de fruits auxquels il apportait, chaque jour, une infinie tendresse. A l'aube de l'adolescence, il s'était imaginé une toute autre carrière, mais à l'époque, en milieu paysan, rare était l'homme parvenant à s'écarter d'un chemin tout tracé.

Cependant, lorsque l'âme est poète et créatrice, elle sait toujours user de ses vertus pour exprimer ce qu'elle a de plus noble. Mon aïeul aimait avant tout faire plaisir, semer les graines d'un bonheur simple autour de lui, puis cueillir les sourires tel un bouquet de roses fraîchement épanouies.

Le destin de Grand-père, ainsi dévié, eut pour effet d'enluminer le mien et celui de mon frère Maurice, car il pourvut notre enfance d'un espace de jeu sans pareil. Pour nous, jeunes citadins, les grandes vacances à la campagne étaient si douces, si bienfaitantes, que durant toute l'année scolaire, notre rêve le plus grandiose était d'entendre enfin sonner la cloche de la liberté. Alors, dans une liesse indicible, nous nous empressions de ranger plumes et cahiers au fond de nos cartables pour répondre à l'appel grisant de la nature en fête.

Les six heures de trajet ferroviaire nous semblaient interminables, tant nous étions excités à l'idée de gambader à souhait. Lorsque les tournesols, majestueux et fiers, brodaient les champs d'or pur derrière la vitre poussiéreuse, nos petits cœurs battaient du tambourin. Le voyage touchait à sa fin ! Sur le quai, nos grands-parents accueillaient l'arrivée du train les mains tendues vers le ciel, puis nous submergeaient de baisers qui claquaient si fort sur nos joues qu'elles s'empourpraient comme des fraises mûres. Sans plus attendre, nous nous engouffrions sous la bâche de la Peugeot 203 qui, d'ordinaire, menait les récoltes au marché. Queues de cerises et feuilles de laitues, évadées des cagettes, en parsemaient le plancher.

A peine stationnés dans l'allée bordant la maison, nous bondissions hors de la camionnette, trop impatients de faire la course sur le tapis moelleux des herbes repues de soleil.

« Encore un jour au paradis ! » s'exclamait Grand-père Alex, les yeux pétillants de malice, avant de nous voir disparaître, dans une clameur fantastique, au beau milieu des plantations. Muni d'un panier de vendange en bois de peuplier, il se hâtait de nous rejoindre au royaume des fruits et légumes. Notre premier divertissement consistait à chiner les quelques sujets excentriques auxquels la terre, un brin farceuse, avait donné naissance. Cette chasse insolite dévoilait des colosses, des gringalets, des rabougris, des mouchetés, des biscornus, des estropiés... mais chaque anomalie leur conférait le privilège d'un charme irrésistible ! Nos éclats de rire incessants, semblables à des nuées de machaons graciles, s'envolaient dans les airs comme pour embrasser le ciel, témoin de ces instants magiques.

Malheureusement, les petits clowns du potager, privés de l'élégance arborée par leurs congénères, ne subissaient qu'hostilités sur les étals. Blâmant l'injustice humaine, avec une immense délicatesse, nous ramassions ces « mal-aimés » pour les déposer en cuisine. Certes, leur anatomie n'entrait pas dans la norme, mais Dieu, qu'ils étaient savoureux ! Les prunes et les grains de cassis gagnaient rarement le seuil de la maison, tant leurs arômes suscitaient la gourmandise. Lorsque Grand-mère nous voyait revenir chargés de ce curieux butin, irrémédiablement, l'orage commençait à gronder.

« Encore ces vieux laiderons, bougonnait-elle, dire que toute ma vie je n'aurai mitonné mes plats qu'avec ces monstres indésirables ! »

Avec le temps, nous avons fini par saisir que cette révolte n'était ni plus ni moins qu'une mise en scène pour nous « asticoter », car éloignée des regards, elle leur vouait une fabuleuse affection !

Les jours suivants, nous explorions les quartiers somptueux et chamarrés des fleurs. Dans ce pays des merveilles, se côtoyaient dahlias, glaïeuls, zinnias, arums, bégonias, lys, hortensias... L'air embaumait de myriades de parfums suaves et raffinés qui nous faisaient tourner la tête et même, parfois, perdre raison. L'œillet, voluptueux et romantique, s'emparait de mes sens avec une telle ardeur, que j'aurais donné ma vie pour m'allonger contre ses courbes émouvantes et, paupières closes, me régaler de ses effluves. Notre aïeul faisait éclore une multitude d'espèces, y compris les plus improbables, chacune effleurant l'autre en parfaite harmonie. Un demi-siècle après, leurs patronymes délicieusement exotiques habitent encore mes pensées : œillet des bois, d'Inde ou de Chine, œillet du Tyrol ou des sables, souvenir de la Malmaison, œillet de poète ou triomphe, enfant de Nice, paradis rose ou mignardise... N'est-il pas vrai que ces noms enchanteurs invitent aisément au voyage, au songe, à la sérénité ?

Aujourd'hui, dans nos coquets jardins, grâce aux petits sachets de graines que nous confia Grand-père quelques jours avant de s'éteindre, Maurice et moi semons leur honorable descendance. Quand je m'étends à même le sol près de leurs gracieuses dentelles, laissant leurs troublantes fragrances enivrer peu à peu mon être, l'été de notre enfance caresse tendrement ma mémoire, me transporte au-delà des plaines et m'emplit de ce bonheur simple qu'il aimait tant cultiver. A la cime de la plénitude, j'approche doucement mes lèvres de leurs soyeuses corolles et leur murmure amoureux : « Encore un jour au paradis ! »

Nostalgie ferroviaire Pierre Bruneaud (Le Chétit)

Bravo au Chétit, ancien des ateliers de la SNCF à Saintes, pour ce texte qui va plaire à nos lecteurs.

Il y a quelques années, la gare de Saintes parlait, vivait, 24 heures sur 24. Du triage nous parvenait la voix du responsable de la formation des trains : « voie 2 – 4, voie 6 – 2 » ordres donnés à l'aiguilleur pour diriger, par déclivité, les wagons vers la destination de leur convoi, le tout ponctué par le bruit du roulement et des chocs des tampons lors de l'accostage, coups de sifflet codés de la locomotive de manœuvre ...

En quasi permanence des machines évoluaient, sortant ou entrant de la rotonde du dépôt ou effectuant des manœuvres.



Lors des arrivées ou départs des trains, les voyageurs achetaient leur billet, petite contremarque cartonnée, vendu par des agents en blouse blanche (obligatoire). Ces tickets étaient poinçonnés, avant de passer sur le quai, par un employé dans une guérite. Les accompagnateurs devaient être munis d'un ticket de quai.

Les lieux s'animaient : déplacement de charrette à bras chargée de colis, vendeur ambulant, personnel préposé au trafic.

L'arrivée imminente du train était annoncée par haut-parleur : « le train n°... en provenance de ... se dirigeant vers ... entre en gare, en arrière du quai s'il vous plaît ».

Alors apparaissait, au lointain, précédée par un grondement sourd, la silhouette de la locomotive, véritable poésie géométrique, avec sa traverse horizontale surmontée par les cercles concentriques du sigle et de la porte de la boîte à fumée, encadrés par les verticales et les obliques des écrans pare-fumée. Un coup de sifflet strident, parfois modulé, dont la sonorité ne peut être obtenue que par un filet de vapeur se coupant sur le bord biseauté d'une clochette en bronze.

Le convoi se dandine et grince au passage des aiguilles, il ralentit, amorce le freinage, les sabots de frein crissent sur le bandage des roues, arrêt complet, léger recul pour détendre les attelages. Cette manœuvre doit s'effectuer en douceur pour le confort du voyageur, ce qui exige une grande maîtrise de la part du mécanicien.

Descente et montée des voyageurs, harangue du marchand ambulant, transbordement des colis, un cheminot vérifie l'état des bandages au moyen d'une massette et contrôle la température des boîtes d'essieux avec la main.

La locomotive s'impose, impériale, viroles et mains-courantes rutilantes, elle nous dévoile tout ce qui fait son charme, sa mécanique excentrique, capable de transformer la translation d'un piston en rotation des roues, aidée, pour ce faire, par les bielles motrices et d'accouplement. La coulisse, formée comme l'arc de Cupidon, devient le médium du mécanicien lorsqu'il veut inverser le sens de marche de la machine. On ne peut être qu'admiratif face à une telle mécanique, précise, puissante, esthétique.

Les voyageurs se dirigent vers la sortie, une majorité se parle, on a toujours des choses à se dire lors de retrouvailles ou de voyages. Ceux qui reviennent de leur travail sont plus pressés, d'autres se dirigent vers le buffet pour se désaltérer ou se restaurer.

Un coup de sifflet du chef de gare, le train démarre doucement, tel un athlète qui bande ses muscles avant l'effort, la locomotive développe toute sa puissance, on entend la tension, en rafale, des attelages pour vaincre l'inertie du convoi. La locomotive vomit fumée et vapeur dans une odeur d'huile et de tôles chaudes, haletante, elle accélère, avec ce bruit caractéristique que reproduisent les enfants lorsqu'ils jouent au petit train tout en balançant les bras pour mimer le mouvement des bielles. Ce bruit qui inspira Arthur Honegger pour composer une symphonie. *

Quelques voyageurs regardent, par la fenêtre, défiler le paysage ... le feu rouge du fourgon de queue disparaît à l'horizon .

« 4 – voie 2 ... » la vie continue, les machines continuent d'évoluer, des cheminots quittent ou prennent leur service. Ici on travaille en 3 x 8.

A 6 heures 30, 6 heures 50, 13 heures 30 et 13 heures 50, la sirène des ateliers appelle les centaines d'ouvriers cheminots à rejoindre leur lieu de travail. C'est un moment d'unité et de communion pour la population saintaise. Le chemin de fer parle ... bouge ... vit ...

Nous sommes en 2017, en dehors des arrivées et départs de trains tout n'est que calme et silence. L'achat des billets s'effectue de plus en plus par internet ou à des guichets dissimulés dans un couloir, billets qui devront être compostés sur une machine. L'annonce du train s'opère comme par le passé. Quant au convoi, la silhouette est banale, le grondement et le klaxon sont semblables à ceux d'un camion.

Plus de marchand ambulant, de contrôle de roues. Tout est d'une banalité déconcertante ... Les quais se vident, les gens sont pressés, ils se concentrent sur l'écran de leur smartphone, accompagnés par le roulement des valises. Tout redevient silencieux, désert, la gare se tait, la sirène n'accompagne plus la vie des Saintais. Maintenant on se déplace plus confortablement, plus vite, bien que l'exactitude ne soit pas toujours au rendez vous, on ne se parle plus ...

Ohé le Chétit ! Réveille-toi ! Tu viens de rater la correspondance ...

* Symphonie : PACIFIC 231

Pierre-Abraham Jônain (1799-1884) Ramon Rodriguez



On trouve dans le cimetière de Gémozac, la pierre tombale des parents de Pierre-Abraham JÔNAIN. Pierre JÔNAIN, maître forgeron promoteur des idées républicaines à Gémozac depuis 1789, est décédé le 19 février 1849. Sa sépulture en forme de sarcophage, est entièrement en pierre de taille ; sur un côté il y a la sculpture d'une enclume et une inscription : « Ici repose le corps de Pierre JÔNAIN, né à Champagnolles le 28 septembre 1766, décédé à Gémozac le 19 février 1849 (30 pluviôse an LVII), forgeron, soldat, laboureur, homme de bien, père dévoué. Qui travaille prie ».

De l'autre côté est sculptée une charrue ; on lit en dessous : « Etait décédée avant l'établissement de ce cimetière Marie Madeleine BALLANGER, femme de P. JONAIN, née à Gémozac le 20 mars 1769, décédée à Maillé le 12 janvier 1836, épouse exemplaire et mère regrettée, elle avait choisi la bonne part ».



Origines de Pierre-Abraham JÔNAIN



Son grand-père, connu sous le nom de « Grenadier JONAIN » avait été enrôlé par la milice et avait fait la campagne d'Allemagne comme sergent, dans le duché de Hanovre. Il parlait souvent du Maréchal de Saxe, son général, de son colonel M. de la TRESSE et de l'un de ses camarades de régiment, le brave REGNARD, saintongeais lui aussi, qui après avoir pris son congé devint maître d'école à Gémozac et eut pour élève la fillette qui allait devenir la mère de Pierre Abraham.

Son père, né le 20 septembre 1766, fit les guerres de Vendée comme volontaire de la République, puis servit comme chef d'atelier dans les arsenaux de Brest et Rochefort avant de revenir au village natal, à Maillé, près de Gémozac où il épousa Marie Madeleine BALLANGER, fervente huguenote.

Pierre-Abraham JÔNAIN naît à Maillé, près de Gémozac le 14 thermidor an VII (31 juillet 1799). Après de solides études à Pons sous la direction de Damas du RUMAIN, puis élève de seconde au collège de Saintes et à Bordeaux pour la classe de philosophie, il est reçu bachelier à 16 ans et s'en va pour trois années suivre des cours de droit à la faculté de Poitiers. Il obtient son diplôme de bachelier en droit et étant exempté du service militaire, il accepte un poste de professeur au collège de

Saint-Yrieix-La-Perche.

En 1823, il entre comme précepteur chez la veuve d'un gros propriétaire de Cozes, Madame GOYAU, née Marie-Paule BONAFIOUS. Avec ses deux jeunes élèves et leur mère il entreprend un grand voyage à Paris et en Languedoc. Au retour, le 13 août 1829, Pierre JÔNAIN épouse à Gémozac, Madame veuve GOYAU, et se fixe momentanément à Frétard, commune de Cozes où il est élu conseiller municipal et lieutenant de la Garde Nationale.

C'est un fervent Républicain, ce qui lui vaut quelques ennuis lors de la Révolution de juillet. Il était aussi un protestant libéral.

En qualité d'électeur à Jonzac, il contribue à l'élection de M. DUCHATEL comme député (24 juin 1830). Puis il reprend ses travaux littéraires et il se voit nommé régent du collège de Civray ; mais il n'accepte pas et reste donc dans sa chère Saintonge. Il habite aux Gorges de Cozes.

Le 22 juin 1834, il vote à Saintes pour DUFAURE, élu député après la mort d'ESCHASSERIAUX.

En 1845, Pierre Abraham JONAIN et son frère Benjamin ont à s'occuper activement de la reconstruction du temple de Gémozac. Les plans sont confiés à l'architecte de l'arrondissement de Saintes, Victor FONTORBE.

Il quitte l'enseignement en 1857, se retire à Epargnes dans la propriété de sa femme ; puis à la mort de celle-ci, en 1862, à Royan dans le quartier de Foncillon où il continue à donner des leçons et à publier des ouvrages.

Musicien, botaniste, traducteur des auteurs grecs et latins, historien et poète à ses heures, il a laissé une œuvre très diverse. Il fut l'un des premiers à s'intéresser à la langue et aux coutumes de sa région, comme en témoigne son Dictionnaire du patois saintongeais paru en 1869. Ami du journaliste et éditeur Victor BILLAUD, il écrivit de nombreux articles dans la Gazette des Bains de Mer. Il fut président d'honneur en 1877 de « l'Académie des Muses Santones ».

Pierre JÔNAIN meurt à Royan le 4 novembre 1884. Il est enterré dans le cimetière protestant de cette ville. Sa pierre tombale porte l'épithète : « S'occupa de faire connaître le vrai Dieu et la Patrie Française ».

Victor BILLAUD dans sa Notice sur l'auteur de 1875 recense une cinquantaine de livres et d'opuscules édités ou inédits de Pierre JÔNAIN.

Le biographe de Pierre Abraham JÔNAIN :

Paul DYVORNE (né à Cozes en 1860) originaire d'une famille protestante suisse, publie en 1920 :

« Un oublié Pierre JÔNAIN », édité à Royan par Victor BILLAUD.

Sa tante Nancy Philippine DYVORNE, institutrice, épousa le 12 mars 1866 à Arvert Pierre GAUTIER, veuf de Pélagie SEGUINAUD. Il était le père de Barthélemy GAUTIER, auteur de dessins saintongeais.

Bibliographie de Pierre-Abraham Jônain

1823 – Fables poétiques

1831 – Tétralogie électoral

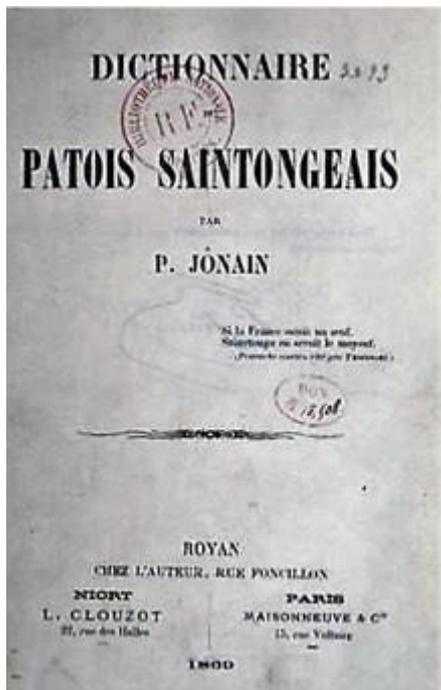
1836 - Grammaire Générale et raisonnée.

1844 – Articles divers

1845 – Epître à Burdalaga

1846 – Fables de Babrius, traduites en vers français

1854 – Proposition d'un canal navigable de la Seudre à Chadenier et de Chadenier à Mortagne



Sources

- Bulletin Société Historique Saintonge et Aunis
- Société d'Histoire et d'Archéologie en Saintonge Maritime à Saujon.
- c-royan.com, mémoire vive encyclopédique de Royan et sa région.
- « Les Saisons Saintongeaises ». Traduction : Michel Gautier - Geste éditions.
- « En marge du romantisme. Un foyer intellectuel en Saintonge. Pierre JONAIN, ses amis et correspondants ». Lettres de Victor HUGO, LAMARTINE, G. SAND, J. MICHELET, Eugène PELLETANT, J. MACÉ, CARNOT, etc., recueillies et publiées par Eugène MOUTARD en 1928.
- BNF – Gallica.

Pour qui sonne le glas ? André Raix

Excellent texte d'André Raix. Y avait-il la même coutume dans d'autres villages ?

Je voudrais évoquer ici une pratique populaire locale que j'ai connue dans mon enfance à Luxé, en Charente. Peut-être existait-elle ailleurs. Une personne, généralement une paroissienne, allait de maison en maison lorsqu'un décès survenait dans le village pour inviter les voisins à venir se joindre à la veillée mortuaire et à assister à l'enterrement. Cela s'appelait « faire les invites ».

A Luxé, c'était la grande Léonie, surnommée la Grolle, *ine boune chrétienne, et otou ine boune losse*, qui parcourait le village et parfois les bourgs voisins si le défunt ou la « défuntée » avait de la famille dans d'autres localités. A l'occasion de ses visites, elle recueillait des oboles pour acheter une des affreuses couronnes de perles violettes qu'on accrochait au corbillard et qui servirait à orner la tombe du mort.

Cette véritable coureuse d'enterrements colportait toutes les nouvelles, les vraies et surtout les fausses. Veuve depuis plusieurs années, elle n'avait jamais renoncé à s'habiller tout de noir, comme c'était encore l'usage à l'époque. Son défunt, racontait-elle, avait trop travaillé et était mort d'un coup de sang après avoir curé un fossé toute la journée en plein soleil. Ceux qui le connaissaient bien savaient que le coup de chaud était en réalité un ultime et fatal coup de pied de barrique. Ce n'était pas pour rien que son meilleur compagnon de travail, employé dans la même ferme, portait le surnom évocateur de Canon en raison de la quantité de verres de vin blanc (des canons) qu'il était capable d'écluser en une journée et 365 jours par an.

La Léonie, donc, lorsqu'elle entendait la « kioche des morts » allait bien vite à l'église dans le bourg de Luxé pour s'informer de la personne qui venait de trépasser. Puis elle enfourchait son vélo et entamait tout un circuit qui la conduisait de Luxé à Ligné, à Villognon et même jusqu'à Ambérac. Ceux qui connaissent ces villages comprendront qu'elle parcourait un nombre non négligeable de kilomètres jusqu'à la tombée de la nuit. Et les gens disaient : « *Tè ! V'la la Léonie qui s'éboughe ! O y a sûrement thieuqu'un de passé dans le villaghe. On va pas tarzer à savouèr qui c'est. Your est-ô que tu vas, Léonie ?* » « *Eh, qu'elle répondait, o faut que jhe me dépêche. Jhe vas jhusqu' à Ligné pour mes invites, et o l'est pas tout près* ».

La « kioche des morts » indiquait si le défunt était un homme (3x3 coups), une femme (2x2 coups) ou un drôle (3 coups) suivis d'une série de coups lents et espacés. Il ne restait plus qu'à attendre de voir passer la Grolle sur son vélo pour connaître le nom du défunt ainsi que le jour et l'heure de l'enterrement. « *Quante est-ô qu'i s'entarre ?* » (On notera au passage cette utilisation remarquable bien charentaise de ce que les grammairiens appellent une forme pronominale à sens passif).

La Léonie avait aussi une autre mission. Elle était chargée par Monsieur le Curé de distribuer la revue « L'Echo des Françaises » qui était le bulletin de l'Action Catholique féminine qui, dans les années qui suivirent la Libération, était en concurrence féroce avec la revue de l'Union des Femmes Françaises, une publication née des mouvements de la Résistance proches du PCF. Pour avoir la paix, ma mère prenait les deux, ce qui ne plaisait pas à notre voisine, institutrice retraitée, dont le mari, Libre Penseur s'il en fut, ancien directeur d'école, était le secrétaire de la cellule communiste locale. Léonie avait pour tâche de ramener autant d'abonnements nouveaux qu'elle pouvait. C'était son combat personnel, et elle s'y donnait corps et âme avec l'assurance de la reconnaissance éternelle de Mgr Mégrien, l'évêque d'Angoulême et peut-être le secret espoir de se voir attribuer la médaille du Mérite diocésain.

Les jours d'enterrement, mon frère Fifi qui était enfant de chœur, était autorisé à quitter la classe pour aller aider M. le Curé, au grand dam du directeur de l'école qui ne manquait pas à chaque fois de s'en plaindre à mes parents. Un an plus tard, ce fut mon tour d'assister le prêtre et de l'accompagner jusqu'au cimetière en portant le bénitier. A cette époque, quand un convoi funèbre passait devant nos fenêtres, les élèves se mettaient debout en silence, mais avec l'interdiction formelle de faire le moindre signe de croix. Nos instituteurs, croyants ou non, bouffeurs de curés ou non, nous faisaient manifester ainsi le respect dû à celui qui s'en allait.

Quant à Léonie, l'officielle embaucheuse des enterrements, elle ne manquait pas d'exprimer sa satisfaction au retour du cimetière. Le nombre des personnes qui avaient suivi le cercueil était pour elle un gage de réussite personnelle. « *O l'est signe que mes invites avant beun marché* », disait-elle à M. le Curé dans la sacristie. « *Jhe peuviz quand même pas laisser thieu pau' chrétien partî tout seul coumme un cheûn !* »

Charly Grenon raconte ... L'assassin de la pleine lune



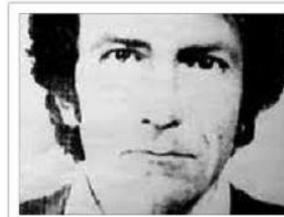
C'est une affaire qui s'est déroulée à Saintes dans les années 1960-1961. Un homme qui a violé et tué une femme, et qui a été pris après un an de recherche. Libéré de prison, il a récidivé en Dordogne. Il s'appelle Francis Leroy.

Charly raconte comment, journaliste à « La France-La Nouvelle République », il fallait maintenir le suspense pour des informations sans grande consistance.

En 2013 nous y avons consacré un Boutillon spécial :

<https://journalboutillon.com/wp-content/uploads/2013/11/Lassassin-de-la-pleine-lune.pdf>

Cliquez : [L'assassin de la pleine lune](#)



Le fantôme et sa nuit de noce

Jean-Bernard Papi

Il rôdait dans le jardin et dans le parc, sans trop se cacher, tournait autour de la noce, s'éloignait durant quelques minutes par l'allée des buis pour revenir au plus vite, attiré comme une phalène par la lumière. Celle des flashes qui crépitaient autour de la mariée.

– Créatine d'Agnès, grommela-t-il une fois de plus entre ses dents en jetant un regard de colère aux photographes. Il ne pouvait s'empêcher malgré tout de s'approcher prudemment et progressivement des deux grands plans d'eau près desquels les mariés et les invités, au moins deux cents avait-il estimé, en flânant attendaient l'heure de dîner. Il était là depuis trois heures de l'après-midi. Le billet acheté pour la visite du château lui permettait de fourrer son nez partout, ou presque. Mais c'était Agnès qu'il attendait, Agnès et ses invités les plus proches en grand tralala qui étaient arrivés deux heures plus tard, garant leurs autos luxueuses sur la terrasse gravillonnée sans trop de soucis d'harmonie et de respect pour la vieille bâtisse qui allait les abriter le temps d'un repas.

Depuis le matin, le traiteur et ses marmitons entassaient vaisselle, casseroles et plats cuisinés dans la partie ouest du jardin. Les vastes salles voûtées des anciennes écuries avaient été louées pour la circonstance. Il avait même repéré les smokings pailletés des trois ou quatre musiciens d'un orchestre de rock qui préparaient la sono. Une grande et belle noce, avait-il ricané, mais ce soir, on verra ce qu'on verra.

Il avait lu la notice concernant le château, cinq euros en sus du billet, pour tuer le temps. Il y avait appris que le château avait été construit en même temps que celui de Versailles. La mode venait de Paris, naturellement. Il remplaçait une forteresse médiévale opportunément détruite par un incendie quelques années plus tôt. Une légende voulait qu'il soit hanté par une jeune femme, comtesse des lieux, massacrée par les villageois dans les années de la Révolution française. C'était un château comme tant d'autres de la même époque, dans le fond, assez harmonieux dans ses proportions, troué de fenêtres à petits carreaux qui vous regardaient de loin avec un quelque chose de sombre et de désespéré dans leur regard de verre. En fait ce n'était pas le château qui divaguait, c'était lui.

De marcher dans le parc l'avait en partie calmé, il mettait ses pas dans ceux de tant de générations. Hommes du néolithique, probablement les découvreurs des sources qui alimentaient aujourd'hui les bassins du jardin à la française. Romains qui avaient canalisé l'eau, en creusant dans le calcaire l'aqueduc qui se perdait maintenant dans la campagne. Châtelains qui avaient ensuite détourné cette eau à leur profit. Tout ça serpentait sous ses pieds, en dizaines de conduits qui partaient dans toutes les directions, au gré des besoins et des chantiers qui s'étaient succédé durant les siècles.

Aujourd'hui l'eau bondissait de dessous la terre par un gros trou et dévalait vers les deux bassins par une succession de petits canaux. On trouvait aussi, au fin fond du parc, un vaste étang d'eau stagnante et partout des portions éventrées de l'aqueduc romain par où l'eau s'échappait pour nourrir des nichées de grands arbres. Des milliers d'hommes avaient tenté de maîtriser, sans y parvenir finalement, cette eau qui fuyait de partout, comme en déroute. L'un des seigneurs, il y a deux siècles, profitant de cette eau, avait planté les buis de l'allée qui traversait le parc manifestant une belle confiance dans l'avenir. Cette présence humaine intelligente et laborieuse dont il sentait confusément autour de lui la présence avait fini par calmer sa colère et refréner son envie d'étrangler cette jeune femme, au cou si délicat sous ses cheveux roux, qui folâtrait là-bas au milieu des photographes.

Il était rentré du Soudan voici huit jours. L'appartement qu'ils partageaient, elle et lui, était vide. La garce avait disparu, comme volatilisée et voici qu'elle réapparaissait dans le journal local en annonçant son mariage. Sa mission au Soudan avait été un fiasco du début à la fin. Un gâchis incroyable, à croire qu'on avait fait exprès de se tromper du haut en bas de sa hiérarchie. Emprisonné sous un mauvais prétexte, puis bahuté de prison en prison pendant un an avec interdiction de téléphoner ou d'écrire. Il n'avait pu prévenir personne. Et encore moins Agnès. Le pays était en guerre et elle l'avait cru mort, fort logiquement. Tout ce qu'il voulait aujourd'hui c'était la reprendre, l'arracher à ce mariage sans queue ni tête. Il sourit malgré lui de l'image. De toute façon, il ne se voyait pas vivre sans elle. C'était égoïste peut-être, mais c'était comme ça.

Elle aurait dû comprendre, même s'il ne parlait jamais de son travail, qu'elle ne vivait pas avec un épicier ou un notaire. À propos qu'est-ce qu'il fait dans la vie le nouveau ? Il n'avait pas réussi à l'apercevoir, probablement trop occupé par les préparatifs de la cérémonie nocturne, le sacrifice de la belle. À la pensée d'Agnès se déshabillant pour un autre la colère le reprit et, en passant, il flanqua un coup de poing à un buis qui ne frémit pas d'un centimètre. Les femmes exigent la sécurité avant tout, avant même l'amour, c'est bien connu. Elle avait choisi la tranquillité, comment lui en vouloir. À trente sept ans il pouvait à présent faire son trou, on le lui avait laissé entendre en haut lieu. Finie la cavale. Et cette garce qui se mariait alors qu'il était presque prêt à faire le plongeon !

Pour l'instant elle ne s'était pas rendu compte de sa présence. C'était préférable, il pouvait réfléchir à sa guise et profiter quand il le jugerait nécessaire de l'effet de surprise. Il avait maigri, s'était fait couper les cheveux, et quoi encore ? Ah oui ! Il était plus noiraud et blet qu'une datte sèche. Au Soudan, à Abu Gabra il n'est pas nécessaire d'enfermer les prisonniers, disaient les géoliers. Sans eau on ne va nulle part, et le soleil tape dur. « L'eau lui disait son voisin de cellule, un vieux Dinka animiste, est comme le sang, elle a un pouvoir que les Européens ignorent et ne soupçonnent même pas. Chez nous on dit que les amants peuvent confier leurs malheurs aux sources, qu'il y aura toujours quelques divinités pour les aider. » Ici, dans ces jardins imbibés comme des éponges, avec ce bouillonnement blanc, ces surfaces crevées d'ajoncs, ces ruisselets, rigoles et canaux quel bonheur pour les amoureux.

« Ne ris pas ! Réfléchis, si tu le peux, sourire narquois du Dinka, pense à toutes ces fontaines à qui l'on confie un souhait. Et au baptême chez les chrétiens. »

Comme personne d'autre ne le connaissait, il était passé à côté d'elle à la frôler et elle avait blêmi en le voyant. C'était dans le grand hall du château où une partie de la noce rassemblée côtoyait les visiteurs et les touristes.

– Viens me rejoindre ce soir. Je t'attendrai ici, avait-il murmuré. Il avait cru qu'elle allait s'évanouir et sa mère s'était précipitée avec des exclamations et des cris effrayés.

– Tu es trop serrée dans cette robe ! Défait un peu la ceinture.

Agnès s'était défendue. « Laisse-moi ce n'est rien, un petit étourdissement ». Elle s'était ensuite précipitée dehors, derrière lui, mais il avait disparu ; de toute façon il n'avait rien à lui dire en public. Ce soir, oui. Elle était belle, et même plus que ça, ruminait-il. Une robe crème, longue et gonflée sur les hanches qui découvrait ses épaules parfaites et le haut des seins que l'on devinait fermes et ronds, bien qu'à peine gros comme le poing. Le reste était caché mais il savait à quoi s'en tenir. Nue, Agnès pouvait rivaliser avec n'importe quelle reine de beauté. Et le visage ! Un ange, un ange aux yeux bleu-noir. En regardant tes yeux c'est comme si je découvrais la nuit africaine et j'y vois plus d'étoiles s'allumer qu'un astronaute dans l'espace, lui disait-il souvent.

À ce souvenir il laissa échapper une plainte rauque et un gamin se retourna. Par bonheur il se trouvait dans le petit musée régional qui occupe une aile du château. Il lui fit un geste d'excuse et regarda par une fenêtre. Agnès, immobile sur la terrasse, le cherchait des yeux. Un homme s'est précipité et l'a entraînée vers l'intérieure du château.

– Viens te reposer et t'asseoir un moment, tu es épuisée.

Déjà les ordres. Il ricana. S'il croit la dompter ou en faire un caniche, il se trompe. Agnès, à vingt-cinq ans et quelques, savait ce qu'elle voulait et ne laissait personne lui dicter sa conduite. Pourtant elle le suivit docilement. Il eut un geste de dépit. On verra si elle vient ce soir. Si elle ne vient pas... Il s'arrêta surpris, si elle ne vient pas, qu'est-ce que je fais ? Mais elle viendra. Si elle ne vient pas, je redemande à partir, n'importe où et surtout là où l'on risque de se faire dégrouter, ce ne sont pas les bons coins qui manquent.

Maintenant la noce se repliait en bon ordre vers les salles voûtées. Plus de deux cents personnes, c'est certain. Bien habillés les convives dans des robes et des costumes chers et de bonne qualité, avec néanmoins cet air coincé et distant des gens qui ne se connaissent pas et qui restent entre familiers. La mariée très entourée jetait des coups d'œil à droite et à gauche comme une girouette en folie. Le marié au milieu d'un groupe de jeunes gens gesticulait et rigolait. Pas vilain le galopin, plutôt grand, chaussures et cravate italiennes, costume anglais et une chevalière grosse comme un bouton de porte au petit doigt. C'est des manières d'homme, ça ? pensa-t-il rageur. Il s'aperçut pourtant qu'il ne parvenait pas à détester ce rival d'au moins quinze ans son cadet. Elle aurait pu se prendre un vieux, pour moi ça aurait été plus facile, grinça-t-il.

L'hôtesse qui vendait les billets vint prévenir les visiteurs qui traînaient qu'on allait fermer. Rien ne fut plus aisé pour lui que de se cacher, le château était inhabité depuis des lustres et n'importe quel recoin pouvait faire l'affaire. Il vit s'en aller les touristes, la fille ferma la grosse porte du hall avec sa clé, traversa la grande cour et disparut à son tour par le porche qui donnait sur la route, non sans avoir jeté un regard vers les fenêtres des écuries où scintillaient les lumières multicolores de la noce.

En une seconde il déverrouilla la porte côté jardin et entra dans le château silencieux et obscur. Dehors la nuit s'était installée et une grosse lune éclairait les dalles du sol qui luisaient doucement. Il prit tranquillement l'escalier jusqu'au salon dit « de la Lanterne » où il s'installa. Il savait que si elle devait venir ce serait vers minuit quand la fatigue se ferait sentir chez les invités. Elle prétexterait un besoin de respirer un peu dehors. Ou autre chose...

Les fenêtres du salon de la Lanterne donnaient à la fois sur l'arrière et sur le devant du château. Il voyait en enfilade les écuries et pouvait entendre des bribes de musique. De temps en temps quelqu'un en sortait, fumait une cigarette au clair de lune, allait pisser ou plongeait le buste dans son auto, puis rentrait. À chaque fois, par la porte ouverte jaillissait un déluge de musique et de lumière, une grande flaque dorée s'étalait sur le sol. Tout ça lui permettrait de reconnaître Agnès et d'être averti de sa sortie. Il s'allongea sur un sofa et décida de dormir une petite demi-heure.

Vers onze heures il se réveilla et fit les cent pas d'une fenêtre à l'autre, regardant tantôt vers les jardins et les deux grands bassins éclairés par la lune, tantôt vers la noce, de plus en plus impatient à mesure que s'écoulaient les minutes. Il n'était pas question d'aller la chercher. Il voulait qu'elle vienne de son plein gré ; de toute façon elle ne supporterait pas de le voir faire irruption dans la fête en roulant des mécaniques, comme il savait trop bien le faire, genre matamore et croquemitaine. Il devait attendre. Il alluma une cigarette. Puisque le château était hanté paraît-il, par une bonne femme assassinée, il pouvait se déguiser en fantôme et faire fuir tout le monde en remuant ses chaînes. Il eut un geste d'énervement, ce n'était pas le moment de faire le guignol. C'est à cet instant qu'il la vit. Elle courait vers le château en retroussant sa jupe. Elle poussa la porte d'entrée et la referma dans un grand fracas qui fit trembler les murs.

– Eric, tu es là ?

Il se précipita vers l'escalier et la prit dans ses bras. Immédiatement il l'entraîna vers le sofa et se mit à la couvrir de baisers. Elle se débattit et le repoussa.

– Tu disparais sans rien dire et il faudrait que tout recommence comme avant ? Je suis mariée entends-tu et j'aime Fabien. Enfin, je le trouve comme il faut ; il est beau, c'est un brave garçon et il m'aime.

– Écoute Agnès, on ne va pas jouer Tristan et Iseult, je ne suis pas un chevalier et ce n'est pas le roi. On prend la bagnole et on fiche le camp. Tu demanderas le divorce, ce n'est pas compliqué tout de même et on reprendra comme avant, toi et moi. Il se radoucit. J'étais en prison au Soudan et je n'ai pensé qu'à toi, jour et nuit. J'étais malheureux de ne pouvoir t'écrire ou te téléphoner mais je croyais que tu tiendrais le coup.

Elle s'était mise à pleurer tout doucement et il voulut la consoler en la serrant contre lui. La chaleur de son corps, la fermeté moelleuse de ses hanches et de ses cuisses faillit lui faire précipiter les choses. Il se revit lui faisant l'amour et une violente émotion lui fouetta le sang. Il bondit sur ses pieds, l'air égaré.

Dans le jardin une voix se mit à appeler. La jeune femme essuya ses larmes, remit tant bien que mal son maquillage en place et ouvrit une fenêtre.

– Je suis là !

– Mais qu'est-ce que tu fiches là-haut ? On pourrait aller se coucher ? C'est l'heure de...

– Monte, le coupa-t-elle d'une voix lasse

Le jeune homme parut tout émoustillé par cette nuit de noce insolite qu'elle lui proposait. Éric soupira, c'était bien d'Agnès cette idée de face à face. Qu'allait-elle leur demander ? De se battre ? Avec son père quatre vingt cinq et ses années de sports en tous genres, il était tranquille. À moins qu'il faille répondre à des questions pour la gagner, comme à un jeu de télévision ? Peut-être voulait-elle choisir comme on achète un cheval, en les regardant sous le nez et bouche ouverte ? Il s'assit dans un fauteuil et croisa les jambes. Agnès avait trouvé un chandelier dont elle alluma les bougies.

À cet instant Fabien fit irruption dans la pièce, tout guilleret, avec un grand rire dans les yeux. Il eut un haut le corps en apercevant Eric.

– Qui c'est celui-là ?

– Mon amant, répondit-elle calmement.

Fabien fit un tour sur lui-même comme pour chercher la sortie, fit deux pas de côté, une fois à gauche, une fois à droite, se gratta le crâne puis se jeta tête baissée et les poings tendus vers Eric qui le repoussa gentiment vers le fauteuil le plus proche. Le jeune homme était maintenant livide et les yeux pleins de larmes. Il regarda Agnès en grinçant des injures comme s'il s'adressait à la dernière des truies. Elle lui balança une gifle qui claqua comme un coup de fusil, ce qui fit rire Éric. Fabien se mit à pleurer sans bruit.

– Je vous aime tous les deux, dit Agnès d'une voix passionnée et émue. Vous avez chacun séparément ce que toute femme souhaiterait rencontrer chez l'homme de sa vie. Toi Fabien tu es sentimental, généreux, intelligent, riche. Éric, est l'homme d'action...

– Que faites-vous dans la vie monsieur ? renifla Fabien.

– Je vends des armes. Pas à des individus mais aux états, pour le compte de la France, des armes de petit calibre, c'est tout ce qui nous reste à vendre. Les avions, les chars, les bateaux, ce sont les Etats-Unis et la Russie qui...

– Bon ça va les civilités, trancha Agnès. Vous aurez tout le temps d'en parler si vous m'écoutez. Voilà ce que je vous propose : Nous vivrons ensemble tous les trois. Nous trouverons bien une grande maison pour nous accueillir, ou même un château comme celui-là. Je serai à l'un et à l'autre, de la manière qu'il vous plaira, pourvu qu'il n'y ait pas de scènes. Etes-vous d'accord ?

Éric, s'il fut surpris, ne le montra pas et acquiesça immédiatement avec dans l'œil une petite lueur égrillarde, du genre c'est Pigalle et San Pauli ce soir. Fabien faillit s'étouffer « Non, non, pas ça, jamais ! » cria-t-il en se tordant les mains.

– Tant pis, je pars avec Éric.

– Non, pas ça non plus, tu es ma femme et j'ai le droit... Bon, ça va, je suis d'accord.

– Je ne vous demande pas de signer, mais chacun est témoin de l'autre.

– Après tout ça fera une légende de plus accolée à ce foutu château, soupira Fabien. D'habitude dans ce genre de truc la mariée, ou le marié, termine la nuit en allant se noyer. Pour une fois ça finit bien... enfin bien, si on veut. Il fit une grimace, prêt à pleurer de nouveau.

C'est un mou, évalua Éric. Je n'aurai pas de peine à en faire ce que je veux. Le mou, de son côté, tout chagrin et fierté ravalés, trouvait que cet Éric avec sa grande gueule et son air satisfait de lui-même était vraiment du genre Rambo, rien dans la tête, tout dans les biceps. Agnès songeuse regardait les deux hommes se serrer la main après un temps d'hésitation. Marché conclu.

– Fabien, mon chéri, si tu allais nous chercher du champagne et des verres. Fais vite, je meurs de soif... Vous ne trouvez pas qu'il fait terriblement chaud ici ? gémit-elle en dégrafant sa robe.

Deux semaines plus tard une femme de ménage découvrit un minuscule et ravissant porte-jarretelles brodé de fleurettes à la Pompadour, sous un coussin d'un des canapés du salon de la Lanterne. L'accès du salon, dangereux en raison d'un plancher instable et des vitres de la fameuse lanterne prêtes à se disloquer, était interdit au public et l'accès barricadé. Il n'en fallut pas plus pour qu'un journaliste pince-sans-rire écrivit dans le Journal du dimanche, après avoir photographié et humé la trouvaille, qu'incontestablement le fantôme du château du Douhet * ne pouvait être qu'une femme coquette et certainement des plus ravissantes. Et, qu'il allait la chercher au plus vite pour faire sa connaissance ; au moins pour lui rendre l'inoubliable parure.

<http://www.jean-bernard-papi.com/>

* Pour ceux qui ne le savent pas, le château du Douhet, entre Saintes et Saint-Jean d'Angély, était supposé abriter un fantôme.

La légende du pineau Odette Comandon

Dans le dernier numéro du Boutillon, nous vous avons parlé de la légende du pineau : une étude du groupe des Éfourmigheas, une chanson de Goulebenéze, et une histoire de Clément Villeneau. Mais la grande Odette Comandon a également écrit sur le sujet. C'est un de nos lecteurs, Bernard Chansigaud, qui m'avait envoyé ce texte en 2014.

Jh'ai t'entendu causer, y a t'in moument de thieu
D'in dénoummé Pineau qu'était in bon vieux
Bin de cheû nous thieu gars, et riche paysan !
Groû de veugne il avait, piantée en bon vizan...
L'aurait fallu le voér : son bounet su l'calâ
La ceinture de flanelle tendue su son pessiâs
I mettait des éthius dans sa chausse de laine !
Ol était pas pareil peur la pauve chrétienne
Qu'était don sa voésine ... Ol était la misère !
A se tôrnait les sangs thielle particuliyère...
Pensez, ayant perdu (en moins d'in an... Malheur !)
In beû, sa treue, soun âne, et son mari asteur !
Pu d'houme ! Bouneghens ! Même pu de goret !
O zi restait pu rin la pauve à s'rattraper...
Les vendanghes arrivant, là d'suc, encor in cot.
Y avait thielle année là, tant de jhus de souchot
Que le riche voésin pouvait pu zou logher
Coum'in eû à deux jhaunes ol était dans son chai !
O fait qu'in soér, aux lueurs des chaleuils
Coum' i l'avait pu d' bin bons oeils
Dessouc les arentelles i l'avise in vieux fût
I zi varse son mou ... et peû, dame, i s'en fut
Fatigué d'sa jhônée, sans porter attention
A n'in vieux fond d'cognat qu'avait reusté dans l'fond...

Le temps, par la suite, passit
Coum' i passe en Saintonghe, ol é t'à dire « châ p'tit » !

Theu fût fazait point boune mine...
I s'en é moyait point, mais in jhôr qu'la voésine
Zi cassait les oreilles encor de ses malheurs :
- Allez, qui zi dessit, peur vous armonter l'thieur
Emportez me thieu fût.
Vous pensez : foutu peur foutu
Jh'aime encor mieux peur moué faire la charité
Putoût que d'm'enzirer avec thieu vin peuté ...

Eh I bin, qu'avait-i fait peurtant thieu dégordit
Sans s'en douter, peur sûr ? In mirak'ye, pardi !
De jhôr en jhôr, i voét la voésine, parole,
Rajhén'zir ! Il l'entend tout le temps qui chatrolle
A l'embell'zit ! Devint fringante !
Le gars qui la trouvait asteur bin agrâlante
Fut point feignant, le galapiâ
A d'mander le secret qui zi magnait la piâ ?
A zit avouit, bin entendu,
Qu'a l'avait trouvé dans thieu fût ...
Grâce à n'in beurvaghe enchanteur !
I zi goûte à son tour, et voèlà thieu farceur
Qui se sent plein de beunais'té !
Enfin, après z'avoér longuement dégusté :

- Ol était dau cognat, qu'i dit. Diabe me magne
Qui dormait dans le fond de thielle futaille en chagne ?
O ne fut point in tour de sot
Que de zi mélangher la tisane de souchot
Pusqu'ol en a nessut thieu gouléyant beurvaghe
Qu'est digne d'être bu à la tab'ye des anghes !
- In nouviâ-né, dit la voésine
Dont vous êtes Périn et dont jhe seû Mérine !
- Et si jh'nous accoubyions, qu'i fait, l'air tout gaillard
Jhe pourrions affiler thiel enfant dau hasard ?

- Ah ! bon Père Pineau, que la voésine fit
Jhe prends bin volontiers le Père avec le Fi
Et le Saint Asprit m'inspirant
Que diriez-vous si nout'enfant
Sans tarzer jhe le baptisions
Peur qu'i porte vout'nom en dret et en rason ?
Ol é t'in vrai Pineau, thieu bougre de câlin
Qu'a pris l'sang à la veugne et pris soun âme au vin
Qui nous doune bon pied, boun oeil, mine agrâlante !
I devindra fameux, nout' Pineau des Chérentes !

Le patoué Babeth Micheau

La maîtresse d'école a nous a bein dit
Qu'o f' lait pas causer patoué.
Dis-dont p'pé, qu'est-ou qu'ol est que l' patoué ?

Ah! L' patoué, ol est, ol est ...
Ol' est ine senteur
Qui vous fiatte les naseaux
Dans thiéllés sous-boués,
Amprés in bouillard, au moué
D'octob', quand o vint des champignons.

Le patoué, ol est, ol est ...
Ol' est d' la bonne manjhaille,
Sensément d' la goraille,
En parlant pr' respect,
La pire, la tantouillée, la boudine,
Ine crépinette peur acoumouder les heûtres.

Le patoué, ol est, ol est...
Ol' est ine lithieur
Qui vous fiatte le palais d'la goule
Et qui vous réchauffe le thieur.
O vint d' la târre de cheû nous
Qu' jh'avons biné tant et tant
Pr' en faire sorti la mouèle.

Le coin des fines goules

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Que diriez-vous d'un bon repas ? D'abord, pour se mettre en appétit, un apéritif facile à préparer. A boire, bien entendu, avec ... des amis. Ensuite je vous propose le farci saintongeais. *A se luché les babines !*

Le Lady bee de chez Bégau

Le Lady bee, une recette du "Gravity bar" de Paris réalisée avec les vins de la maison Bégau et servi lors de l'inauguration de "La GUINGUETTE de la Barre".



Recette pour 2 verres :

- 6 cl de pineau charentais Bégau blanc "Premier"
- 3 cl de vin de pays charentais Bégau Sauvignon
- 1.5 cl de jus de citron jaune
- 1 cc de miel liquide
- 1 branche de thym
- 1 tranche de citron
- 2 cl d'eau gazeuse

Mettre dans le verre une cuillère à café de miel liquide. Ajouter 1.5 cl de jus de citron jaune. Mélanger pour dissoudre le miel. Remplir le verre de glaçons. Ajouter le vin blanc sec et le pineau charentais blanc, puis mélanger.

Ajouter un trait d'eau gazeuse. Décorer d'une branche de thym et d'une tranche de citron. Servir bien frais.

J'ai testé, bien entendu, pour pouvoir vous en parler ! Je vous conseille de « touiller » un peu le breuvage avec la branche de thym, ce qui lui donne un parfum très agréable.

Le farci saintongeais



C'est Éric Nowak, grand cuisinier devant l'Éternel, qui a lancé le débat, en nous offrant sur l'excellente page Facebook « J'aime le patois de Poitou-Charentes-Vendée » la recette du farci poitevin, photos à l'appui. *Mais j'h'avons vu qu' les photos, thieu chéti, son farci i l'a gardé peur li !*

Il faut le reconnaître, le farci est un plat d'origine poitevine, mais il est descendu en Saintonge, où nous le cuisinons et le dégustons. Mais comme pour le milla, il y a autant de recettes que de cuisinières. Alors je vous propose la recette que nous avons réalisée fin septembre, avec les légumes du jardin. *Coum' jh'avont des gormands cheû nous aûte, jh'en avont fait ine pyiène marmite.*

Pour commencer, il faut un beau chou. Détacher les feuilles les plus belles, elles serviront, après les avoir blanchies, à napper le plat qui va au four (photo ci-contre) et à recouvrir l'ensemble. Le reste du chou sera haché pour être incorporé aux autres légumes.

Comme légumes nous avons, en plus du chou : des courgettes, de l'oseille, des poireaux, des carottes, des bettes, de la laitue, du persil, de la ciboulette, de l'ail et des oignons. Ne me demandez pas dans quelle proportion, nous avons travaillé au « feeling », comme disent les Anglais. L'essentiel est de couper très fin. *O faut zou copé menu*, disait ma grand-mère.

Nous avons ajouté de la chair à saucisses (1,200 kilos), et huit œufs battus. Il faut bien mélanger, en ajoutant sel, poivre et épices Rabelais.

Ensuite, il faut étaler cette préparation sur les choux du fond du plat, et recouvrir l'ensemble avec les feuilles de chou mises de côté. Recouvrir d'une feuille de cuisson, et enfournez pendant une heure 30 à 180 degrés.

A la fin de la cuisson, enlevez la feuille de protection et laissez cuire encore trois quart d'heure, pour que le dessus soit bien doré.

Un vrai régal, qui peut se manger chaud ou froid. Et qui peut se congeler facilement.

Tentez l'expérience, vous m'en direz des nouvelles !

Pour accompagner le plat, un « merlot » rouge charentais fera l'affaire.



Grammaire saintongeaise : le pronom neutre o, o-l', ou Michèle Barranger (L'Ajhasse), René Ribéraud (Le vieux Durathieur), Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

En saintongeais, « o » est un pronom neutre. Il prend la lettre euphonique « l » devant une voyelle. A la forme interrogative, on le trouve parfois écrit « ou ».

En français, il se traduit de deux façons différentes : « il » (pronom neutre) ou encore « ça », « ce », « c' ».

Raymond Doussinet précise que ce « o » est un reste du pronom neutre latin « hoc », qui n'a guère laissé de trace dans notre français moderne, sauf le mot « oïl », qui est devenu notre « oui ».

Vidéo : [Grammaire saintongeaise : o, o-l', ou](#)

O = il

Voici quelques exemples, liés surtout au temps qu'il fait. « O » se place devant les verbes impersonnels :

O brumasse à matin, pi o fait fret. Jh' me d'mande si jh' m'en vât au tail.

Il bruine ce matin, et il fait froid. Je me demande si je vais travailler.

Thieû gâ é poin trop courajhous !

O-l' a mouillé thiète neut, o-l' a chét in bouillard.

Il a plu cette nuit, il est tombé une averse.

Ah thieû soulail ! O chaûfe in bouillard

Cette dernière expression est typiquement saintongeaise et difficilement traduisible mot à mot. Quand le ciel est noir, orageux, et que le soleil arrive malgré tout à percer, cela signifie que la prochaine averse n'est pas loin.

Charly Grenon raconte l'histoire de Milien Beurluzâ, *que l' monde apeuliant Nostradamus*, parce qu'il prédisait le temps qu'il fera. C'était un habitant de la côte, *in thiu-salé*. Il n'habitait pas à Breuillet, comme Jacques-Edmond Machefert, mais à Mornac.

Quante thieuqu'in z'y demandait, amprès le portement : « Mouillerat-o, Milien ? Venterat-o ? Seucherat-o ? Qu'êt-o qu'o frat ? » i répounait : « Heu ! Thieu temps-là ... la lune est à son piyen, jh' l'ait vuse, hiér au sér, dans le noughé d'Arnes' Birolon : jh'ait copé maï de deux-cents âchet anveuc mon veursour ... Heu ! Jhe vous en dis pâ maï ! »

Quand quelqu'un lui demandait, après avoir pris de ses nouvelles : « Pleuvra-t-il, Milien ? Fera-t-il du vent ? Y aura-t-il de la sécheresse ? Quel temps fera-t-il ? », il répondait : « Heu ! Ce temps-là ... la lune est pleine, le l'ai vue hier au soir, dans le noyer d'Arnes' Birolon : j'ai coupé plus de deux cents vers de terre avec ma charrue ... Heu ! je ne vous en dis pas davantage ! »

Et le lend'main, qu'o l'ajhe mouillé, seuché oub' fét biâ, i-l' hûchet d'in âr savant : « Hein ! Qu'est-o que jhe vous avêt déci ? ... ».

Et le lendemain, qu'il ait plu, séché ou fait beau, il criait d'un air savant : « Hein ! qu'est-ce que je vous avais dit ? ».

On aurait pu écrire : « **Mouillerat-ou, Milien ? Venterat-ou ? Seucherat-ou ? Qu'êt-ou qu'o frat ?** ». En tout cas, *thieû biton*, ses prédictions devraient contenter tout le monde. Il pourrait faire la météo à la télévision, aux actualités régionales !

O = ça, ce, c'

Le mot est utilisé quand on demande *le portement* à quelqu'un, quand on demande des nouvelles de sa santé, pour savoir comment il va. C'est une forme de politesse quand on rencontre quelqu'un qu'on connaît :

Moun émi ! Jh' nous sont pâ vu dépeû la domière fouère de Saintes ! Va-t-ou ? (ou va-t-o ?)

Mon ami ! Nous ne nous sommes pas vus depuis la dernière foire de Saintes ! Ça va ?

Et l'ami en question répond, en principe :

O va châ p'tit !

Ou encore :

O va coum' o-l' ét m'né !

Ce qui signifie :

Ça va doucement ou ça va comme on fait aller !

Ce qui veut dire que ça ne va pas trop mal, et même que ça va bien. Il peut vous répondre aussi :

O-l' at été meû d'aut' cot ! O va pâ pianjh'ment !

Ça a été mieux autrefois ! Ça ne va pas fort !

Donc, ça ne va pas trop bien.

« O » est souvent utilisé pour les expressions de la terre, et nous n'avons pas, en français de pronom personnel pour le traduire. Voici des exemples :

O-I' encasse.

Le pied s'enfonce dans la terre humide.

O-I' égaille (l'égail est la rosée).

La terre brille sous la rosée.

O fagnasse.

La terre est détrempeée, elle devient de la boue.

« O » traduit également une obligation, la nécessité de faire quelque chose :

O-I' ét l' moument d' pianté la paura.

C'est le moment de planter les poireaux.

O-I' é pâ que jh' nous en-neuyont, maï o faut qu' jh'alont au tail.

Ce n'est pas que nous nous ennuyons, mais il faut qu'on aille travailler.

« O » est également utilisé pour décrire des événements extraordinaires ou nouveaux :

O-I' étét tout biant, o-I' avét dés oeil qui teurleûsiant, o-I' apeurchét, o-I' apeurchét teurjhou : étét-ou ine ganipote ? O fazét poûr !

C'était tout blanc, ça avait des yeux qui brillait, ça approchait, ça approchait toujours : était-ce un fantôme ? Ça faisait peur !

O belujhe, o fouit, o jhaspine, pi qu'ine grouée de canet.

Ça s'agite, ça court, ça babille, pire qu'une couvée de canetons (dit Cadet Coffinâ, retrouvant ses enfants au retour de la guerre).

Le Saintongeais aime bien cette forme impersonnelle, qui lui évite, par pudeur, de se mettre en avant. Ainsi, au lieu de dire ...

Vour érai-jhi ?

Où irai-je ?

il dira plus volontiers :

Vour faut-ou alé ?

Ennemi des déclarations tapageuses, le Saintongeais utilisera cette forme impersonnelle pour faire passer des messages. Ainsi, en s'adressant à l'héritier trop pressé, il dira ...

O faut pâ compté les eû dan l' thiu d' la poule !

ce qui est l'équivalent de : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Parfois, « O » joue le rôle de sujet apparent, le vrai sujet se trouvant après le verbe. Voici une expression typiquement saintongaise :

Si dés temps vous pâssét à Rouffiat, é moyét-vous là voure qu'o raste Cadet Bitounâ (Docteur Jean « La mérine à Nastasie »).

S'il vous arrive de passer à Rouffiac, demandez où habite Cadet Bitounâ.

Enfin écoutons Odette Comandon dans « Qu'é-t-ou qu'olé : in houme » (orthographe d'origine) :

Qu'in' houme é bon à reun, et qu' o-I' é reun de bon ... O vat, o vint, o fume et o vat au café ... o biague ...

Qu'un homme est bon à rien, et que ce n'est rien de bon ... ça va, ça vient, ça fume et ça va au café ... Ça blague ...

Avec Odette, c'est du sourire. Mais « o » peut aussi se charger de mépris :

Thiélés fame de la ville, o pâsse son temps à s' miré, se poumadé, se déjhobré, o s'rait s'ment pâ à minme de jhencé la piace oub' de mète in pot d' monjhette su la fiame !

Ces femmes de la ville, ça passe son temps à se regarder dans le miroir, à se pommader, à se laver, ça ne serait même pas capable de laver la pièce ou de mettre un pot de haricots sur la flamme !

Et Goulebenéze, à propos de l'automobile (orthographe d'origine) ...

Jhe zou ai vu passé coum' in vent,

O s'en allait, sans ch'vau ni jh'ment.

Je l'ai vu passer, ça filait comme le vent,

Ça s'en allait, sans avoir besoin d'un cheval ou d'une jument.

Des nouvelles du pays Benjamin Péronneau

Goulebenéze aux Archives de Jonzac le 17/09/2017

Nous reproduisons intégralement l'article et les photos de Nicole Bertin dans « Nouvelles de Saintonge » :

« Vive le patois saintongeais.

Conférence sur Goulebenéze - Evariste Poitevin - par Pierre Péronneau dimanche devant un public nombreux. Le patois était à l'honneur et l'on a ri en entendant les histoires de Goulebenéze dites dans la langue du terroir, dont ses appréciations sur les spectacles aux arènes de Saintes (toujours d'actualité !) et le tracteur Austin.

Pierre Péronneau est le petit-fils du célèbre barde saintongeais décédé en 1952 à Saintes. Avec Benjamin, son fils, il est le gardien de la mémoire familiale ».



Pierre Péronneau accompagné de ses deux patoisants l'Ajhasse et Goule de V'lours



Pierre Péronneau et un ami d'enfance, François Wiehn, qui a consacré deux ouvrages aux peintres de Charente-Maritime

Académie de Saintonge le 8/10/2017

Présidée par Marie-Dominique Montel, l'Académie a d'abord accueilli deux nouveaux membres : Didier Colus et Philippe Ravon. Puis le palmarès a été décerné :

- Grand Prix 2017 de l'Académie de Saintonge : Philippe Besson, pour « Arrête avec tes mensonges » (Ed. Julliard)
- Prix de la ville de Royan : Pierre Barthélémy, journaliste scientifique au Monde, blog « Passeur de sciences »
- Prix de la Haute Saintonge : Allain Glykos pour les pages charentaises de son œuvre littéraire
- Prix de la ville de Marennes : Jean-Marie Gilardeau, pour l'élaboration du dossier de classement du marais de Brouage
- Prix de la ville de Rochefort : Olivier Desgranges, pour « La collection Lesson » (Ed. Les Indes savantes)
- Prix de l'innovation-René Coutant : Claude Monneret, pour ses découvertes de nouvelles molécules en cancérologie
- Prix de la ville de Saintes : Frédéric Clément, pour « Métamorphoses » (Ed. Seuil jeunesse)
- Prix Louis Joanne : L'association des amis du musée de Fouras
- Prix de la communauté d'agglomération Royan Atlantique : L'Association Trains et traction pour la restauration et l'entretien de locomotives anciennes.



- Prix Madeleine La Bruyère : Pierre Péronneau pour le magazine internet « Le Boutillon de la Mérine »
- Prix Jacques et Marie-Jeanne Badois : André Rousselot pour la restauration du château de Saint-Jean-d'Angle
- Prix Dangibeaud : Michel Guillard pour « Encyclopédie du Cognac » (Yvelinéditions)
- Prix de la Mer - Aquarium de La Rochelle : Le quatuor de saxophonistes Bocalise

Le Boutillon est très fier d'avoir été récompensé par le prix Madeleine La Bruyère. Remerciements à tous les lecteurs, qui sont très attachés à leur journal, et à tous ceux qui prennent sur leur temps pour nous envoyer des textes. Sur la photo ci-jointe, nous sommes interviewés par Yann Le Perff, de RCF, avant la distribution des prix. Voir également la vidéo :

<https://www.facebook.com/journalboutillon/videos/1850828161624593/>

Les patoisants d'aneut ... en vidéo

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Bruno Rousse (Nono Saute Palisse)



O-l'ét in biton qu'a pâ d' demain :
patoisant, chanteur, conteur, homme de théâtre, il sait tout faire ... enfin presque tout !

Il habite à Bassac, en pleine région du cognac, et a toujours sa topette dans sa poche, *peur se r'monté l' thieur !*

Voici un chanson de Goulebenéze intitulée « Le doryphorat » : [Le doryphorat](#)

Michèle Barranger (L'Ajhasse)



Excellente patoisante, elle est également une collaboratrice du Boutillon. Voici une chanson peu connue de Goulebenéze, que je lui ai demandé de chanter lors d'une conférence aux archives de Jonzac en septembre 2017 : « Le tracteur Austin » : [Le tracteur Austin](#)

Roger Pelaud (Birolut)



O fait comb' d'ân-nées qu'il amuse le monde ! Homme de théâtre, il a une présence telle que dès qu'il apparaît sur scène on rit, avant même qu'il ait commencé à raconter. Certains disent que ses histoires sont un peu « olé olé », mais dites par lui, avec son sourire, on lui pardonne. Et il sait être

tendre quand il le veut. [Birolut matinée Goulebenéze 2017](#)

Mathieu Touzot



Mathieu a déjà connu les colonnes du Boutillon. Très attaché à sa culture poitevine, il chante également en français : voici une très belle chanson

<http://mathieutouzot.wixsite.com/mathieutouzot>

En patois du Poitou, voici « Alcide Le violoneux » : [Alcide le violoneux](#)

Début novembre un appel à financement participatif est lancé pour un CD de chansons patoisantes à textes, avec une chanson de Goulebenéze : www.mathieutouzot.com
Voir le tract sur la page Facebook du Boutillon.

Dominique Porcheron (Le fi à Feurnand)



Homme de scène, il chante et raconte avec talent du Goulebenéze, mais crée également ses propres textes. Écoutez-le dans « Crésus », *in peur houme qu'a peurdu son coutâ*, et qui veut en acheter un autre à la foire de Matha : [Crésus](#)

Bernard Rambert (Goule de V'lours)



Il n'y a pas très longtemps qu'il se produit sur scène. Il a une belle voix, chante en patois, mais fait également des imitations d'Yves Montant et Tino Rossi.

A ma demande, il a appris un texte que Goulebenéze a écrit en 1943, « L'espace vital » : [L'espace vital](#)

Bien faire et laisser braire !

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)



Après la guerre de 40, mon grand-père Goulebenéze voulut lancer un nouveau journal, après « Le Subiet », dont il participa à la création en 1901, et « Le Piron » en 1921. C'est son ami Henri Crigent, de Jarnac, qui apporta les fonds. Le titre : « Le Bourrin, journal qui paraît tous les vingt ans, pour la défense des bourrins qui ne paient pas d'impôts ». Un journal de huit pages, dans lequel il y avait plusieurs textes et chansons : Le charleston, les familles nombreuses, le parcepteur est en grève, Avec les conseillers, les deux gorets, Seux si d'licat (je vous donnerai dans le prochain Boutillon ce monologue peu connu).

Goulebenéze explique pourquoi il a donné ce titre : « C'est parce que, un jour, j'ai vu dans un pré un bourrin maigre comme un clou, qui n'avait même pas un chardon à manger, et j'ai vu dans un pré voisin un bourrin gros et gras qui crevait de nourriture. Ce qui tendrait à prouver que chez les bourrins les nations ne sont pas également réparties ».

Le bourrin rue droit : on ne l'a jamais vu donner des coups de pied de vache. Quand un ministère tombe et qu'il est remplacé par un autre, on dit que c'est kif kif bourricot.

La devise des bourrins ? **Bien faire et laisser braire.**

Une devise que nous essayons d'appliquer au Boutillon.

Kétoukolé Jhoël

Résultats du Kétoukolé 55

Ces "deux adorables pendentifs" en ferraille de forgeron, pèsent 5 Kg chacun, avec deux bras de 0,93 m de long, et un diamètre d'ouverture qui peut aller de 0,14 à 0,23 m lorsque l'on ferme plus ou moins les deux bras.



Ces outils sont en fait des pinces à fagots, ou serre fagots, voire fagotières. Thierry Delaunay pilier du Comité des fêtes de St Césaire et fidèle au Kétoukolé, nous en explique le fonctionnement : « Les sarments étaient entassés entre les bras ouverts de l'engin. L'outil était ensuite refermé avec les deux bras formant ainsi un fagot. L'engin était bloqué provisoirement grâce aux crémaillères, ce qui permettait de ficeler sans effort le fagot ainsi maintenu ».

En complément à la réponse de Thierry, on peut préciser, qu'il s'agirait là, plutôt de branchages de bois divers que de sarments de vigne, pour lesquels il existait un autre type d'outil qui permettait de récupérer les sarments par pincement directement sur le sol.

« Pas de feu sans bon fagot ». Le site joint vous informera sur les différents types de fagot que l'on pouvait trouver sur le marché autrefois, auxquels il faut rajouter les fagots à deux liens. Lorsque je vous posais la question, pourquoi deux outils ensemble, c'est qu'à ce

moment là, je pensais aux « fagots saute en barque » que je croyais être à deux liens et destinés à la boulangerie. Mais depuis, j'ai eu d'autres versions, et je n'ai plus trouvé trace de ces fagots à deux liens. Si vous en savez plus sur le sujet, dites le moi.

Sur la vieille photo ci-contre de l'approvisionnement d'un four de boulanger à Quimper, les deux liens sur le même fagot sont très distincts. Le lien pouvait donc être en ficelle ou fil de fer. Autrefois, pour raison économique les liens étaient fait avec des riortes (liens en Saintongeais) réalisées avec des jeunes pousses solides et flexibles tels que les scions d'osier. On faisait une boucle dans laquelle on introduisait la partie rigide du scion. Le fagot était serré au pied, et on torsadait la partie rigide de l'osier pour bloquer le tout.

D'autres concurrents sérieux tels que Jean Paul Dupont, l'expert en Vieux Vélos de France (voir Boutillon 37), et Claude Moulineau de Montpellier (membre du Kétoukolé Club) ont également donné la bonne réponse du serre-fagots. Plein d'humour, l'ami Jean Paul m'a dit avoir pensé en un premier temps à un appareil pour aider au laçage des corsets des belle-mères.

Un plaisantin, je vous dis.

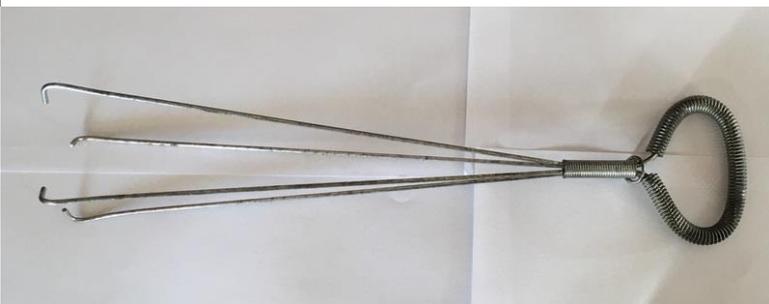
<http://www.lafranceagricole.fr/article/pas-de-feu-sans-bon-fagot-1,0,48097569.html>

La vidéo également jointe, vous fera voir deux amateurs, un papa, et son fils utiliser ces fagotières.

https://www.youtube.com/watch?v=v_TfQ7mzay0



Kétoukolé 56



Ce kétoukolé là appartient à Paul Grenier ancien facteur domicilié à Cognac, et c'est Francis Bouchereau Président du Conservatoire du Vignoble Charentais qui nous le fait suivre.

Questions : comment qu'o s'appelle et à quoi qu'o peut bin servi ?

A propos du Boutillon spécial « Yves, schiffer sur le Rhin » Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Nous avons reçu de nombreux commentaires concernant ce Boutillon spécial, qui traite de la vie de mon beau-père, entre 1943 et 1945, lorsqu'il était affecté au titre du STO sur une péniche navigant sur le Rhin, une cible facile pour les bombes alliées. Certains m'ont écrit pour me dire qu'ils avaient connu la famille, et que ce récit leur avait rappelé plein de souvenirs.

D'autres m'ont fait remarquer que cette histoire, passionnante, aurait mérité de paraître sous forme de livre, avec un éditeur. J'avoue y avoir pensé, mais cela entraîne des contraintes relatives à la promotion de l'ouvrage et notamment à la nécessité de figurer dans les salons du livre. C'est ce que j'ai fait, avec beaucoup de plaisir, pour les deux livres précédents, que j'ai écrits avec mes amis Charly Grenon, Jacques-Edmond Machefert et Jean-Claude Lucazeau. J'avoue que je n'ai plus envie de parcourir la région pour des ventes aléatoires.

J'ai donc choisi la notoriété du Boutillon pour écrire cette histoire et en faire profiter, gratuitement, les 50 000 lecteurs qui soutiennent notre journal internet.

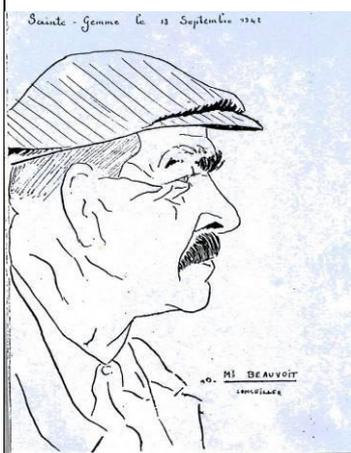
Commentaires de Charly Grenon

« Personnellement, j'ai dévoré votre texte. Il est passionnant, et m'a rappelé, évidemment, comment mon père avait échappé au STO, bien qu'il ait reçu sa feuille de route à destination de Stettin. En 1943, j'avais 10 ans, je me souviens de ses démarches, remuant ciel et terre jusqu'à la Kommandantur de La Rochelle. Je me rappelle tous les détails de ce qu'il entreprit, comme si c'était hier : le refus du maire de Sainte Gemme de rédiger un certificat auquel il avait droit en vertu d'un arrêté pris par Vichy et l'autorité occupante, accordant une dispense à l'artisan seul de sa profession auxiliaire de l'agriculture.

Or mon père, né non pas en 1920, 1921 ou 1922, avait vu le jour en ... 1909 et était l'unique tonnelier pour Sainte Gemme et les communes avoisinantes. De plus, il avait accompli son service militaire en tant que tel dans des régions viticoles : d'abord à Bordeaux, avant la guerre, puis en Champagne où il fut mobilisé également aux C.O.M.A. (Commis Ouvriers Militaires d'Administration). Ce n'était pas une unité combattante, mais ... l'Intendance, en quelque sorte : il n'y avait que des tonneliers de métier comme lui, comme en atteste une photo que j'ai conservée : ils sont tous en tablier, outils en main, entourés de barriques !

C'est ce que fit valoir le conseiller municipal de Sainte Gemme Daniel Beauvoit, qui l'accompagna à La Rochelle. Ils étaient allés à bicyclette (à pneus pleins) jusqu'à l'endroit où se tenait l'arrêt des Cars Rouges Charentais (ancêtre d'Océcars), pour rallier le chef-lieu de département dans ce véhicule antédiluvien mu par un gazogène monumental.

Quant au maire réactionnaire Abel Gachet (croquis ci-contre), qui avait débaptisé la place de l'église pour la muer en « place du Maréchal Pétain », il mourut peu après la libération de Saintes, le 4 septembre 1944. Il avait dû, à ce moment-là, comprendre que les carottes étaient cuites, et son pauvre cœur maréchaliste ne put résister à cette évidence.



Anne Audier, dans « Le temps écoute » (Croît vif 1994, premier prix des Mouettes en date 1995), que j'ai préfacé, écrit à son propos : « Il veilla à ce que les réquisitions fussent à peu près honorées, et se contenta de ce qu'on octroyait à la commune en tant que ravitaillement, semences ou engrais. D'autre part, il faut reconnaître que l'identité des réfugiés n'était pas contrôlée de trop près et que, pourvu qu'il fût discret, on fermait les yeux sur le marché noir qui arrangeait si bien vendeurs et acheteurs. Cette attitude sans panache était dans la tradition de la sagesse paysanne : il est des circonstances et des époques où il faut savoir se faire oublier. Abel Gachet mourut quelques mois avant la fin de la guerre, ce qui lui épargna peut-être quelques ennuis dans le climat de surexcitation qui accompagna la Libération ».

Ajoutons qu'en réalité ce brave maire délivra bien une attestation à mon père, document d'une parfaite platitude, certifiant que le sieur Grenon, menuisier, a à sa charge une femme et un enfant, mais ne faisant pas la moindre allusion au décret-loi rapporté par la Chambre des métiers et que le requérant lui avait pourtant montré.

Ce dernier s'en ouvrit alors au conseiller Daniel Beauvoit (croquis ci-contre), d'où le voyage à La Rochelle cité plus haut. Seulement le résultat obtenu suscita la jalousie de quelques-uns. La rumeur fit rapidement de Daniel Beauvoit « un collabo qui paiera ça le moment venu ». Il n'en fut rien, car le père Grenon s'était lié d'amitié avec un lieutenant des FFI cantonnés à Sainte Gemme. Un garçon intelligent, qui venait souvent chez nous, aimant discuter avec mon paternel. A l'heure des règlements de compte, nombreux hélas, Daniel Beauvoit ne fut pas inquiété ».

Thieûqu' dates à r'teni

Ateliers du patrimoine de Saintonge

05-46-92-06-27 www.saintonge-patrimoine.com

Lundi 13 novembre : Conférence « Les tombeaux des Grands de France » 18 h 30

RDV Hostellerie – Salle de l'Etoile – Saintes (accès place de l'Echevinage)

4 € adhérent/7 € non-adhérent/gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Lundi 20 novembre : Conférence « A la cour de Laurent de Médicis » 18 h 30

RDV Hostellerie – Salle de l'Etoile – Saintes (accès place de l'Echevinage)

4 € adhérent/7 € non-adhérent/gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Jeudi 23 novembre : Goûter l'art ou l'art du goûter « Quand les femmes inspirent les artistes : histoire de muses » 15 h 30 RDV Abbaye-aux-Dames

Tarif unique 6 €, goûter offert

Lundi 27 novembre : Conférence « Les Hôtels de ville en Nouvelle Aquitaine » 18 h 30

RDV Hostellerie – Salle de l'Etoile – Saintes (accès place de l'Echevinage)

4 € adhérent/7 € non-adhérent/gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Du 1er au 23 décembre : « Exposition « Saintes aux 1001 visages » Ouvert du mercredi au samedi - de 14 h à 18 h RDV Hostellerie – Salle de l'Etoile – Saintes (accès place de l'Echevinage) *Gratuit*

Jeudi 7 décembre : Goûter l'art ou l'art du goûter « L'art du portrait au musée de l'Echevinage »

15 h 30 RDV Musée de l'Echevinage, goûter à la Musardière Tarif unique 6 €

Mathieu Touzot

Mathieu précise : « Pour l'enregistrement de mon CD, je suis actuellement en recherche de choristes, patoisants ou non, afin de former un petit groupe. L'objectif est de participer en partie (brève) à l'enregistrement.

Le lancement participatif est lancé le **vendredi 3**

Novembre au Café du Boulevard à Melle (79). Le lien internet pour pré-commander l'Album CD et aider au projet est disponible dès le 3 novembre, en allant sur mon site www.mathieutouzot.com et sur

<https://www.kisskissbankbank.com/mathieu-touzot-album-cd-de-chansons-poitevines-parlanjhe>

L'enregistrement aura lieu à Saint Sauvant dans la Vienne (86600). Deux répétitions préalables à prévoir (trois déplacements).

Les dates ne sont pas encore fixées, mais l'enregistrement devrait se dérouler courant décembre ou janvier. Plus de renseignements et détails en me contactant: mathieutouzot@hotmail.com ».

Spectacles de Pierre Dumousseau

Spectacle "Libertins-Libertines":

- Vendredi 10 novembre à 20h30 à la Salle des Associations 17 LES GONDS

- Samedi 9 décembre à 20h30 Salle des Fêtes 17 SABLONCEAUX

Groupe folklorique " Les Efournigeas "

Pour le 5 novembre nous recevons le groupe folklorique 'La Javelle d'Ancenis'.

Spectacle folklorique à 15h, salle polyvalente de Semussac, entrée 7€, goûter offert. Réservations et renseignements au 06.71.46.56.16.

Le dimanche 17 décembre les Efournigeas organisent leur marché de Noël toute la journée. Présence du père Noël. L'animation de fera autour des chants de Noël. Salle polyvalente de Semussac.

Saintonge dorée

Le mardi 07 novembre 2017, 10:30-11:30 : VISITE DES RÉSERVES DU MUSÉE DES CORDELIERS

9 rue Régnaud 17400 - ST JEAN D ANGELY

Tél : 05 46 25 09 72 musee@angely.net

Le dimanche 12 novembre 2017 12 h : CABARET ET MUSIC-HALL - REVUE MADE IN France

47 Route Romaine Chez Audebert 17770 - NANTILLÉ

Tél : 06 99 71 90 90 / 05 46 32 04 72

<http://www.castafiore.biz>

Le mercredi 15 novembre 2017 - 17:00-20:00 IRÈNE BRAÛN Une femme à sa fenêtre

Salle Aliénor d'Aquitaine 17400 - ST JEAN D ANGELY

Tél : 05 46 59 41 56 <http://www.spectaclevivanta4.fr>

Le vendredi 24 novembre, le samedi 25 novembre et le dimanche 26 novembre 2017 20:30 THÉÂTRE : LES SOLILOQUES DE MARIETTE

Les Galopeaux 17350 - ST SAVINIEN SUR CHARENTE

Tél : 09 77 64 32 35

<http://www.chatbleu.org> lamaisonduchatbleu@wanadoo.fr

Le dimanche 26 novembre 2017 16:30 UNE ONDE À LA NATURE Dans les jardins, les bois et les forêts, un concert se prépare en secret...

église Saint Jean-Baptiste 17400 - ST JEAN D ANGELY

Tél : 05 46 59 41 56 <http://www.spectaclevivanta4.fr>

ANLP

ANLP sera au Festival Champi-Champêtre à Bourdérat (Ecoyeux) le dimanche 12 novembre

organisé par l'association Retrouv'aux Sources

avec un stand et une présentation commentée des fontaines - sources de la Vallée de l'Antenne.

<http://www.valleedelantenne.info/>

Matinée Goulebenéze

Le samedi 17 février 2018 à partir de 14 heures 30, à la salle Geoffroy Martel à Saintes.

Venez nombreux pour applaudir les patoisants et les patoisantes : Le fi à Feurnand, le Chétit, Nono saute palisse, la Mounette, Birolut, Mathieu Touzot, Châgnut, Jhentit d' la Vargne, le Beurassou de Pironville, L'Ajhasse, Goule de v'lours, et tous les autres ...

Libertins, libertines

Pierre Dumousseau, Rémy Ribot, Benjamin Ribot

Régulièrement, Pierre Dumousseau convie ses amis dans son village d'Arbre-court, lorsqu'il prépare un nouveau spectacle. La réunion se déroule dans l'atelier de menuiserie du neveu de Jacques-Edmond Machefert, renommé pour l'occasion « L'Alhambra d'Arbre-court ».



Le vendredi 13 octobre 2017, nous eûmes droit à une répétition avec de nouveaux textes et de nouvelles chansons pour compléter le spectacle « Libertins, libertines », dont nous vous avons parlé dans un précédent Boutillon. Pierre était avec ses deux complices, Rémy Ribot et son fils Benjamin.

C'est Benjamin qui, avec beaucoup de talent, a fait la première partie, avec des chansons tendres et humoristiques. Nous vous en présenterons quelques extraits dans le prochain numéro.

Puis nos trois compères se sont attaqués aux histoires et chansons coquines, tirées notamment des contes de La Fontaine et Boccace. Voici, dans la vidéo que je vous propose, l'intégralité des nouveaux textes sur lesquels ils travaillent :

[Libertins, libertines](#)

A la fin du spectacle, nous avons tous partagé les repas sortis des paniers.

Amis lecteurs si, comme moi, vous avez apprécié l'humour des trois amis, sachez qu'ils sont ouverts à toute proposition pour donner leur spectacle. Vous pouvez prendre contact avec eux, en leur offrant une salle des fêtes, ils se chargent de toutes les formalités administratives :

remy.ribot@wanadoo.fr ou pierre.dumousseau@orange.fr

Sachez également qu'ils ont d'autres cordes à leur arc. Pierre peut vous proposer un spectacle autour de Jacques Brel, Georges Brassens ou Gaston Couté.

Maît' Piârre

Nos lecteurs nous écrivent

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Le Boutillon spécial « Yves, schiffer sur le Rhin »

Ce numéro, relatif à mon beau-père envoyé en « villégiature » en Allemagne en 1943 au titre du STO, a reçu de nombreuses remarques, notamment de la part de lecteurs dont le père ou le grand-père avait aussi connu le même sort. Beaucoup m'ont fait remarquer qu'à travers ce témoignage, ils ont découvert que la population allemande avait souffert, elle aussi, des privations et surtout des bombardements. C'est un devoir de mémoire qu'il m'a semblé nécessaire de faire connaître.

Outre Charly Grenon, dont les commentaires ont été reproduits page 22, je tiens à remercier plus particulièrement :

- Pierre Triou, qui a connu la famille, et qui m'a apporté des informations au sujet des photos figurant dans le Boutillon ;
- Jean-Bernard Papi, qui trouve que ce récit est « un témoignage particulièrement bien brossé de la défaite allemande » ;
- Thibaut Boutinet, de l'abbaye de Fontdouce, qui estime que cette histoire passionnante aurait mérité une édition sous forme de livre ;
- Notre Hollandaise de Saintonge Isabelle Akkermans, qui a découvert que des marins de son pays avaient aussi été employés sur des péniches, et ont côtoyé mon beau-père.

Le boutillon n° 55

Merci à tous ceux qui ont écrit pour donner leur avis sur la teneur de ce numéro, et qui sont nombreux à nous avoir félicité pour le prix obtenu à l'Académie de Saintonge par le journal. Nous avons dépassé la barre de 51 000 visiteurs.

Je sais que beaucoup d'entre nos lecteurs, surtout ceux éparpillés dans les autres provinces de la métropole et à l'étranger (Canada, Espagne, Afrique du Sud, Belgique, Thaïlande etc.) attendent avec impatience la sortie du Boutillon. Certains souhaiteraient même une parution mensuelle, mais malheureusement ce n'est pas possible compte tenu de la charge de travail et des délais. Il me faut prendre le temps, en bon Charentais, pour privilégier la qualité.

Nous ne pouvons pas prendre en compte la totalité des commentaires, compte tenu de leur grand nombre. Je conseille aux lecteurs qui souhaitent que leur texte figure dans le prochain Boutillon de me les envoyer directement sur mon adresse internet personnelle : pperonneau@orange.fr

Parmi les commentaires les plus fréquents, nous avons les habituels « Bravo », « Continuez, vous êtes le seul journal de ce type sur la toile », « Grâce à vous nous découvrons beaucoup de choses sur la culture saintongeaise » ... *Jh'avons les soteuilles thi enfiant ...*

J'ai reçu des commentaires élogieux sur mes camarades qui ont écrit ou dessiné dans le journal : Jean-Claude Lucazeau, Jean-Bernard Papi, dont les histoires sont appréciées, Pierre Bruneaud, pour sa sensibilité, Patrick Soulier, Cécile Négret ... André Raix connaît aussi le succès, et vous le retrouvez dans ce numéro avec une histoire vécue contée avec humour.

La bataille pour la mairie de Saint-Jean d'Angély pendant la Révolution a également été applaudie. Enfin citons notre ami Charly Grenon, dont les souvenirs filmés par Jacques-Edmond Machefert font la joie des lecteurs. Le poème en poitevin de Raymond Servant a permis de constater qu'il n'y avait beaucoup de ressemblances entre la langue poitevine et la langue saintongeaise, lorsque chacune conserve sa spécificité.

Il y a aussi des critiques. Quelques lecteurs nous reprochent de ne pas continuer la grammaire saintongeaise. C'est chose faite dans ce numéro, et nous prévoyons pour l'an prochain un numéro spécial reprenant tout ce que nous avons déjà fait paraître sur le sujet.

D'autres nous font remarquer que les vidéos sur Éric Nowak et Rosalie n'étaient pas de très bonne qualité. Pour celle sur Éric, je l'avais déjà remarqué, mais je l'ai maintenue, compte tenu de l'intérêt de son conte en patois poitevin. En ce qui concerne la vidéo sur Rosalie, elle a été enregistrée en 2006 (onze ans déjà) à la fête du patois du Poullignac, et m'a été adressée par courrier. J'ignore qui en est l'auteur. Mais je n'ai pas trouvé que le son était de mauvaise qualité.

Dans ce numéro vous avez une dizaine de vidéos, j'espère qu'elles vous plairont.

Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/journalboutillon>